

INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2018

Les attitudes parentales
et les pratiques familiales

Méthodologie de la 4^e édition
de l'enquête



Québec 

Pour tout renseignement concernant
l'Institut de la statistique du Québec (ISQ)
et les données statistiques dont il dispose,
s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone : 418 691-2401

ou

Téléphone : 1 800 463-4090
(sans frais d'appel au Canada et aux États-Unis)

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Ce document est disponible seulement en version électronique.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
2^e trimestre 2019
ISBN : 978-2-550-84248-4 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2019

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle
est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Juin 2019

AVANT-PROPOS

Au Québec comme ailleurs dans le monde, la violence envers les enfants est un domaine d'étude relativement récent et de ce fait, encore peu connu. Conséquemment, le besoin de données statistiques pour en mesurer l'ampleur et pour approfondir les connaissances est grand.

Dans son rapport intitulé *La prévention de la violence au Québec : une responsabilité individuelle et collective* paru en 2018, le directeur national de santé publique conclut que pour soutenir la planification des actions en santé publique il est indispensable de compter sur des données actuelles. Par ailleurs, le *Rapport québécois sur la violence et la santé* également publié en 2018 rappelle que pour renforcer les capacités de prévention des divers intervenants du Québec, il est fondamental de poursuivre les efforts sur le plan de la recherche scientifique et du développement des connaissances.

C'est dans ce cadre que s'inscrit l'enquête *La violence familiale dans la vie des enfants du Québec*, menée par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) pour le compte du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Cette enquête représente une source essentielle d'information pour mesurer et suivre l'évolution de la violence subie par les enfants au sein de leur famille.

En effet, la publication des résultats de la quatrième édition de l'enquête permet de faire une mise à jour des divers indicateurs en lien avec les conduites à caractère violent, les conduites à caractère négligent et l'exposition des enfants à la violence conjugale mesurés lors des éditions

précédentes de l'enquête (1999, 2004 et 2012). Cette quatrième édition présente également, pour la première fois dans une enquête québécoise de cette envergure, des données sur l'exposition des enfants à la violence conjugale en période périnatale. Tous ces indicateurs sont mis en relation avec divers facteurs associés et servent à mieux cerner les contextes dans lesquels les enfants subissent de la violence familiale.

Ce rapport, fruit d'une collaboration entre le MSSS, l'ISQ et les experts du milieu de la recherche, présente des données pertinentes pouvant soutenir l'amélioration de l'état de santé et de la qualité de vie des enfants au Québec. Les données montrent que la violence peut s'installer tôt dans la vie des enfants. L'ISQ est fier de contribuer à recueillir et à analyser les informations reliées à ce phénomène afin de déceler et de prévenir les situations présentant un risque pour les enfants et les adultes qu'ils deviendront.

Le directeur général,



Daniel Florea

Publication réalisée à l'Institut
de la statistique du Québec par :

Maxime Boucher
Robert Courtemanche
Dominic Julien

Avec la collaboration de :

Jasline Flores

Sous la coordination de :

Robert Courtemanche

Sous la direction de :

Éric Gagnon, directeur de la méthodologie (intérimaire)

Révision et édition :

Danielle Laplante, coordination de l'édition
Julie Boudreault, révision linguistique
Isabelle Jacques, mise en page

Enquête sous la responsabilité de :

Direction des statistiques de santé

Financement de l'enquête :

Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec
Institut de la statistique du Québec
Fondation Lucie et André Chagnon
Projet de recherche « Violences conjugales et période périnatale »
du concours Actions concertées en violence conjugale du FRQSC
Chaire de recherche du Canada sur la violence envers les enfants

Pour tout renseignement concernant
le contenu de cette publication :

Direction de la méthodologie
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone : 418 691-2401
ou
1 800 463-4090
(sans frais d'appel au Canada
et aux États-Unis)

Télécopieur : 418 643-4129

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Notice bibliographique suggérée

BOUCHER, Maxime, Robert COURTEMANCHE et Dominic JULIEN (2019). *La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2018. Les attitudes parentales et les pratiques familiales. Méthodologie de la 4^e édition de l'enquête*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 40 p. [www.stat.gouv.qc.ca/enquetes/sante/methodologie-violence-2018-fr.pdf].

Avertissements

En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

Les proportions supérieures ou égales à 5 % sont arrondies à l'unité dans le texte (à l'exception des proportions supérieures à 99 %, pour lesquelles une décimale est conservée). Lorsque leur première décimale est de ,5 ces proportions sont arrondies à l'unité supérieure ou inférieure dans le texte en fonction de la deuxième décimale. Par exemple, une proportion de 10,5 % peut être arrondie à 11 % dans le texte si sa valeur est 10,50 %, et à 10 % si sa valeur est 10,49 %. Les arrondissements des proportions se terminant par ,5 dans les tableaux et figures varient donc dans le corps du texte.

Signes conventionnels

... N'ayant pas lieu de figurer.

.. Donnée non disponible.

x Donnée confidentielle.

– Néant ou zéro.

— Donnée infime.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Note : Le genre masculin a été utilisé dans le but d'alléger le texte.

REMERCIEMENTS

La quatrième édition de l'enquête *La violence familiale dans la vie des enfants du Québec* a été élaborée et réalisée avec la collaboration de nombreuses personnes qui, par leur expertise, ont pu rendre le projet des plus stimulants, malgré le sujet délicat dont il traite.

Soulignons l'apport indéfectible de Marie-Ève Clément, de l'Université du Québec en Outaouais, qui a, une fois de plus, relevé le défi de porter le contenu scientifique du projet. Son aide a été particulièrement déterminante lors de la refonte de la mesure des conduites à caractère négligent qui avait été utilisée en 2012 et qui devait être mise à jour. Pour cette importante phase de l'enquête, une équipe d'experts a été sollicitée afin de revoir chaque composante de la mesure. Cette équipe était composée d'Annie Bérubé de l'Université du Québec en Outaouais, de Carl Lacharité de l'Université du Québec à Trois-Rivières, de Nico Trocmé de l'Université McGill, de Maxime Boucher et de Robert Courtemanche, méthodologistes à l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) et de Dominic Julien, analyste à l'ISQ.

Une toute nouvelle mesure a été ajoutée à l'édition 2018, soit celle de la violence conjugale en période périnatale. La collaboration de Sylvie Lévesque, de l'Université du Québec à Montréal, a été essentielle à cet ajout, notamment par le biais d'un vaste projet de recherche en partenariat financé par les Actions concertées en violence conjugale et dont elle est la chercheuse principale.

L'appui de l'équipe ministérielle responsable des enquêtes à la Direction de la surveillance de l'état de santé a été indispensable pour la réalisation de ce projet. M^{mes} Anick Des Cormiers et Nathalie Audrey Joly ont tour à tour été les piliers de l'enquête au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) avec le soutien indispensable de leur directrice, M^{me} Julie Soucy.

Par ailleurs, nous tenons à souligner l'apport inestimable des membres du comité d'orientation de projet, qui ont soutenu le projet et nous ont permis de tirer profit de leur réflexion, de leurs recommandations et de leur savoir :

- Caroline Caux du ministère de la Santé et des Services sociaux ;
- Marie-Ève Clément de l'Université du Québec en Outaouais ;
- Robert Courtemanche et Maxime Boucher de l'Institut de la statistique du Québec ;
- Catherine Émond du ministère de la Santé et des Services sociaux ;
- Félicité Godbout et Louis-Simon Corriveau du Secrétariat à la condition féminine ;
- Nathalie Audrey Joly du ministère de la Santé et des Services sociaux ;
- Julie Laforest de l'Institut national de santé publique du Québec ;
- Mathieu Langlois de l'Institut national de santé publique du Québec ;
- Chantal Lavergne du Centre de recherche sur les jeunes en difficulté du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal ;
- Sylvie Lévesque de l'Université du Québec à Montréal ;
- Normand Rondeau de la Fondation Lucie et André Chagnon ;
- Julie Soucy du ministère de la Santé et des Services sociaux – coprésidente ;
- Nico Trocmé de l'Université McGill ;
- Lucie Vézina du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Lors de la rédaction du rapport, un comité de lecture externe a contribué à l'amélioration du manuscrit initial. Soulignons le travail de Patricia Caris (ISQ), Robert Courtemanche, Nathalie Audrey Joly, Ghyslaine Neill (ISQ), Julie Soucy, Nico Trocmé, Carl Lacharité et de Mathieu Langlois.

Il convient de souligner le travail rigoureux de tous les collègues de l'ISQ, notamment de l'équipe de méthodologistes, Robert Courtemanche, Maxime Boucher et Jimmy Beaulne, de Charles Alleyn et de toute l'équipe d'intervieweurs et de superviseurs du central téléphonique à la collecte et de Danielle Laplante et de toute son équipe au service d'édition. À la Direction des statistiques de santé, nous remercions Kate Dupont et Katrina Joubert pour leur travail méticuleux et essentiel au traitement statistique et à la vérification, ainsi que Chantale Lecours qui a contribué au démarrage du projet avec des idées innovantes. Un merci tout particulier à Dominic Julien, qui a non seulement contribué de manière remarquable à la rédaction du rapport, mais a aussi orchestré le processus de rédaction avec les chercheuses universitaires et m'a épaulé tout le long de ce projet.

Finalement, je tiens à remercier Ghyslaine Neill, directrice des statistiques de santé à l'ISQ pour ses judicieux commentaires et son dévoué soutien tout au long du projet.



Jasline Flores

Coordonnatrice et coprésidente du comité
d'orientation de projet
Institut de la statistique du Québec

TABLE DES MATIÈRES

11	INTRODUCTION
13	1 ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES
13	En bref
14	Introduction
14	1.1 Plan d'échantillonnage
14	1.1.1 Population visée
15	1.1.2 Base de sondage
17	1.1.3 Méthode de sélection de l'échantillon
17	1.1.4 Stratification
18	1.1.5 Taille et répartition de l'échantillon
18	1.2 Collecte des données
18	1.2.1 Aspects éthiques
19	1.2.2 Prétest
19	1.2.3 Stratégie de collecte
19	1.2.4 Résultats de collecte
21	1.3 Questionnaire de l'enquête
21	1.3.1 Attitudes et attributions parentales par rapport à la violence mineure dans l'éducation des enfants
22	1.3.2 Stress parental engendré par le tempérament de l'enfant et besoins spécifiques de l'enfant
22	1.3.3 Conduites parentales à caractère violent envers l'enfant
23	1.3.4 Conduites à caractère négligent envers l'enfant
26	1.3.5 Exposition de l'enfant à la violence conjugale et violence conjugale en période périnatale
27	1.3.6 Soutien social
27	1.3.7 Stress lié à la conciliation des obligations familiales et extrafamiliales
27	1.3.8 Consommation d'alcool
28	1.3.9. Consommation de drogues
28	1.3.10 Sommeil
28	1.3.11 Symptômes de dépression
29	1.3.12 Variables sociodémographiques et économiques
29	1.4 Traitement des données
29	1.4.1 Validation et saisie
30	1.4.2 Pondération
31	1.4.3 Non-réponse partielle et imputation

32	1.5	Analyse, précision et tests statistiques
32	1.5.1	Analyse descriptive
32	1.5.2	Précision des estimations
32	1.5.3	Tests statistiques
33	1.6	Présentation des résultats
34	1.7	Portée et limites des données
35	2	CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION VISÉE
35	2.1	Caractéristiques des enfants
36	2.2	Caractéristiques des mères et des pères
37		RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

INTRODUCTION

Il y a près de 20 ans maintenant que l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) s'est vu confier par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS) le mandat de réaliser la première enquête québécoise consacrée à la violence vécue par les enfants dans leur environnement familial à des fins de surveillance de l'état de santé de la population. Malgré la gravité du sujet, très peu de données statistiques fiables existaient à l'époque pour faire part de l'ampleur de cet important problème de santé publique. L'ISQ mit sur pied, avec la collaboration d'un groupe d'experts, une première enquête en 1999 et répéta l'exercice à trois reprises, soit en 2004, en 2012 et en 2018. Au fil des années, le questionnaire de l'enquête a été révisé afin qu'il réponde mieux aux besoins du MSSS et des organisations travaillant en prévention des actes de violence et en intervention auprès des enfants qui en sont victimes.

L'ampleur des conduites à caractère violent envers les enfants et les attitudes des parents à l'égard de la punition corporelle ont été mesurées dès la première édition de l'enquête. Les éditions subséquentes nous ont permis d'améliorer notre compréhension concernant d'autres phénomènes connexes, tels que les conduites à caractère négligent et l'exposition des enfants à la violence entre figures parentales. L'édition de 2018 nous a permis de raffiner la mesure des conduites à caractère négligent élaborée en 2012 et d'ajouter une nouvelle mesure, soit celle de la violence conjugale en période périnatale (de la grossesse jusqu'au deuxième anniversaire de l'enfant).

Mentionnons également que la première enquête (1999) avait été effectuée auprès d'un échantillon de mères uniquement. Un échantillon composé de pères a été ajouté à partir de la deuxième édition. L'inclusion des figures paternelles dans l'enquête permettait ainsi l'analyse des convergences et des divergences entre les mères et les pères sur le plan des attitudes et des conduites à caractère violent ainsi que de leur point de vue respectif à l'égard de la violence dans l'éducation des enfants.

Les résultats tirés de cette enquête nous ont permis aussi d'explorer les liens entre les violences vécues par les enfants et certains facteurs individuels, familiaux et socioéconomiques reconnus comme pouvant y être associés. Ainsi, au fil des diverses éditions, plusieurs

facteurs ont été mesurés : les facteurs associés à l'enfant (âge, sexe, besoins spécifiques), aux parents (attitudes et attributions parentales à l'égard de la punition corporelle, âge du parent à la naissance de l'enfant, plus haut niveau de scolarité entrepris ou atteint, emploi, stress engendré par le tempérament de l'enfant, stress lié à la conciliation des obligations familiales et extrafamiliales, symptômes de dépression, insomnie, consommation d'alcool et de drogues) et au ménage (nombre d'enfants mineurs dans le ménage, type de famille), ainsi qu'avec les caractéristiques socioéconomiques (soutien social du parent, perception de la situation financière et indice de défavorisation matérielle et sociale).

L'objectif général de l'enquête réalisée en 2018 est d'évaluer l'ampleur de la violence vécue par les enfants du Québec dès leur conception (grossesse) jusqu'à l'âge de 17 ans. Plus précisément, l'enquête vise à :

- Estimer la prévalence des conduites à caractère violent, des conduites à caractère négligent, de l'exposition à la violence conjugale et de la violence conjugale en période périnatale ;
- Décrire les attitudes des mères et des pères à l'égard de la discipline physique ;
- Analyser l'évolution du phénomène de la violence familiale sur la base des attitudes des mères et des pères ainsi que des conduites à caractère violent envers les enfants au sein des ménages, en comparant les données de l'enquête de 2018 à celles des trois éditions précédentes (1999, 2004 et 2012) ;
- Analyser certains déterminants liés à l'adoption de conduites parentales à caractère violent ou négligent, à l'exposition des enfants à la violence conjugale et à la violence conjugale en période périnatale, tels le stress et le soutien social des parents, de même que leur consommation d'alcool et de drogues, leur sommeil et leurs symptômes de dépression.

Le rapport de l'enquête est composé de deux documents : celui-ci portant sur les aspects méthodologiques et la description de la population visée et le second portant sur les principaux résultats. Les paramètres présentés dans ce premier document sont : la population visée, la base de sondage, la méthode de sélection de l'échantillon, la stratification, la stratégie de collecte, le questionnaire, le traitement des données de même que les méthodes utilisées pour analyser les données. Pour ce qui est du deuxième document¹, qui décrit les principaux résultats, il compte cinq chapitres. Les conduites à caractère violent de même que les attitudes et les attributions parentales à l'égard de la punition corporelle sont analysées dans le premier chapitre, les conduites à caractère négligent dans le deuxième, l'exposition à la violence conjugale dans le troisième et la violence conjugale en période périnatale dans le quatrième. Le cinquième chapitre examine la concomitance des différents types de violence que peuvent vivre les enfants. Finalement, une conclusion générale résumant et discutant les résultats marquants des analyses de cette enquête clôt le document.

1. Pour plus de détails, voir le rapport [La violence famille dans la vie des enfants du Québec, 2018. Les attitudes parentales et les pratiques familiales. Résultats de la 4^e édition de l'enquête.](#)

1

ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES

EN BREF

- Cette édition de l'enquête *La violence familiale dans la vie des enfants du Québec. Les attitudes parentales et les pratiques familiales* vise les enfants de 6 mois à 17 ans vivant dans un ménage privé au Québec en 2018 ainsi que les figures maternelles et paternelles avec qui ils habitent au moins 40% du temps. Il s'agit de la quatrième édition de cette enquête à portée provinciale.
- Un questionnaire administré au téléphone de manière anonyme a permis la collecte des données relatives aux enfants et aux figures parentales répondantes, tous sélectionnés aléatoirement. L'enquête s'est déroulée du 5 avril au 10 juillet 2018.
- Sur la base des données de Retraite Québec et de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ), on a sélectionné un échantillon stratifié de 10 567 ménages comptant au moins un enfant de la population visée. La sélection de l'enfant et celle de la figure parentale répondante ont été effectuées au téléphone à partir du portrait du ménage.
- Les données de l'enquête portent sur 5 184 enfants et ont été recueillies selon la déclaration de 3 984 figures maternelles et de 1 200 figures paternelles. Les taux de réponse globaux pondérés sont de 51,3% pour les figures maternelles et de 42,1% pour les figures paternelles.
- De par son plan de sondage, l'enquête permet principalement l'estimation de prévalences qui concernent le vécu des enfants à partir de la déclaration des figures maternelles. Selon les résultats de cette édition de l'enquête et de l'édition précédente, la sous-déclaration des conduites à caractère violent serait inférieure chez les figures maternelles que chez les figures paternelles. De plus, la déclaration des mères permet une meilleure couverture de la population visée d'enfants, car une proportion non négligeable d'entre eux habite avec leur mère uniquement.
- Toutes les estimations présentées ont été pondérées afin que soient pris en compte, d'une part, le fait que certaines personnes avaient plus de chances d'être sélectionnées que d'autres et, d'autre part, la non-réponse plus importante chez certains groupes d'individus. Afin de tenir compte du plan de sondage, on a utilisé les poids d'autoamorçage associés à chacune des pondérations pour la production des estimations de précision et des tests statistiques.
- Seules des analyses bivariées ont été réalisées. L'Institut de la statistique du Québec (ISQ) a procédé à l'examen d'une association entre un indicateur et une variable de croisement à l'aide d'un test statistique d'indépendance du khi-deux. Dans le cas d'un résultat significatif, on a produit des tests de comparaison de proportions. Tous les tests statistiques ont été effectués au seuil de 5%.

INTRODUCTION

Afin de faire une utilisation adéquate des données et des résultats issus de l'enquête *La violence familiale dans la vie des enfants du Québec* de 2018, il importe d'en connaître les éléments méthodologiques. En effet, le plan de sondage de l'enquête, les procédures de collecte et le traitement des données ont tous une incidence sur les estimations produites. La connaissance de ces éléments permettra à l'utilisateur des données de faire une interprétation adéquate des résultats et d'en apprécier la qualité.

La première section de ce chapitre présente le plan d'échantillonnage de l'enquête. La deuxième et la troisième section décrivent les méthodes utilisées et les résultats obtenus lors de la collecte des données ainsi que le questionnaire de l'enquête. La quatrième section, elle, présente les différentes étapes du traitement des données, et la cinquième section, l'analyse des données, l'estimation de la précision et les tests statistiques. Enfin, la dernière section porte sur les normes de présentation des résultats ainsi que sur la portée et les limites des données.

La méthodologie adoptée pour l'édition 2018 de l'enquête est similaire à celle des éditions précédentes (1999, 2004 et 2012) (Clément et autres, 2013). Puisqu'un des objectifs de l'enquête est d'étudier l'évolution des pratiques et des conduites parentales, cela permet l'optimisation de la comparabilité des estimations issues des quatre éditions de l'enquête.

1.1 PLAN D'ÉCHANTILLONNAGE

Cette section décrit d'abord les individus composant la population visée selon les différents types d'estimations produites dans le cadre de l'enquête. On y explique ensuite la construction de la base de sondage à partir de données administratives et la méthode de sélection des individus qui participeront à l'enquête.

1.1.1 Population visée

Il a été statué lors des enquêtes précédentes que les prévalences concernant les enfants seraient estimées à partir de la déclaration des mères². Mis à part des considérations méthodologiques, ce choix repose sur l'hypothèse que la sous-déclaration serait inférieure chez les mères que chez les pères notamment pour les conduites à caractère violent³. De plus, comme les enfants vivant dans une famille monoparentale vivent plus souvent avec leur mère qu'avec leur père, la déclaration des mères permet une meilleure couverture de la population visée d'enfants⁴. Néanmoins, les estimations se rapportant toujours aux enfants, mais construites à partir de la déclaration des pères⁵, permettent l'analyse des relations existant entre des indicateurs concernant l'enfant (conduites à caractère violent, entre autres) et des variables explicatives (telles les attitudes du père par rapport à la violence mineure). Enfin, les estimations relatives aux parents peuvent découler des déclarations de la mère comme du père.

1. La déclaration de la mère provient de questionnaires remplis par la mère, donc qui concernent des mères habitant avec un enfant visé. Par « mère », on entend une femme faisant figure de mère (mère, belle-mère, tutrice, autre femme responsable de l'enfant). Le terme « mère » ou le terme « figure maternelle » sera utilisé dans le reste du document pour alléger le texte.
3. Une comparaison des résultats obtenus à partir de la déclaration des mères et des résultats tirés de la déclaration des pères a été effectuée. Plusieurs différences significatives ont effectivement été observées autant à partir des données de l'édition 2018 que celles de l'édition 2012 (Clément et autres, 2013, p. 139). Ces différences peuvent provenir notamment d'une perception, d'une sous-déclaration ou d'une désirabilité sociale différente entre les pères et les mères.
4. www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/98-400-X (consulté le 15 avril 2019).
5. La déclaration du père provient des questionnaires remplis par le père, donc qui concernent les pères habitant avec un enfant visé. Par « père », on entend un homme faisant figure de père (père, beau-père, tuteur, autre homme responsable de l'enfant). Le terme « père » ou le terme « figure paternelle » sera utilisé dans le reste du document pour alléger le texte.

Contrairement à la plupart des enquêtes où la population visée est unique, cette enquête vise à produire des estimations se rapportant principalement aux enfants, mais également à leurs parents. Une estimation porte sur les parents uniquement si la caractéristique étudiée est indépendante de l'enfant sélectionné, par exemple, la consommation d'alcool de la mère ou du père. Toutefois, en ce qui concerne la violence subie par la mère en contexte périnatal, on réfère à une grossesse spécifique, soit celle de l'enfant sélectionné. Ainsi, la population visée peut différer selon le type d'estimation produite et il est important de bien l'identifier pour effectuer une inférence statistique adéquate.

1.1.1.1 Population visée pour les estimations concernant les enfants

L'enquête vise l'ensemble des enfants de 6 mois à 17 ans vivant dans un ménage privé au Québec en 2018. Les renseignements concernant ces enfants sont recueillis auprès d'une figure maternelle avec qui ils habitent au moins 40 % du temps. Ainsi, ne font pas l'objet de l'enquête : 1) les enfants de 6 mois à 17 ans demeurant dans un logement collectif⁶; 2) les enfants résidant sur une réserve indienne ou dans les territoires cris et inuits. La population visée pour les estimations concernant les enfants du point de vue des pères est composée des enfants de 6 mois à 17 ans qui habitent au moins 40 % du temps avec une figure paternelle. Les mêmes exclusions s'appliquent.

1.1.1.2 Population visée pour les estimations concernant les parents

La population visée pour les estimations concernant les mères est composée des figures maternelles vivant au moins 40 % du temps avec un enfant de 6 mois à 17 ans dans un ménage privé au Québec en 2018. Les mêmes exclusions que celles énumérées à la section 1.1.1.1 s'appliquent. La population visée pour les estimations concernant les pères se définit de la même manière que celle pour les mères.

1.1.2 Base de sondage

Deux sources de données administratives ont été employées pour constituer la base de sondage de l'enquête, soit le Fichier des enfants admissibles à la prestation du programme Soutien aux enfants⁷ de Retraite Québec et le Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA)⁸ de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Ces fichiers ont servi, respectivement, à énumérer les ménages comptant des enfants de 6 mois à 10 ans et ceux comptant des enfants de 11 à 17 ans appartenant à la population visée. La Commission d'accès à l'information (CAI) a émis un avis favorable pour l'emploi des renseignements nécessaires contenus dans ces sources de données.

En 2012, le fichier de Retraite Québec a été utilisé pour couvrir l'ensemble des ménages visés⁹, mais pour l'enquête de 2018, certains renseignements ne pouvaient pas être transmis par Retraite Québec. De ce fait, on appréhendait une sous-couverture des enfants de 11 à 17 ans pour l'enquête de 2018. Ainsi, il a été nécessaire d'utiliser le FIPA pour pallier cette situation. Le FIPA est employé comme base de sondage dans la plupart des enquêtes de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) réalisées auprès d'individus. Il permet notamment l'exclusion de la majeure partie des personnes non visées par l'enquête, tout en assurant une excellente couverture de la population ciblée; il contient les mêmes informations que le fichier de Retraite Québec hormis le statut de garde partagée.

L'utilisation de deux sources de données pour constituer la base de sondage nécessite certains ajustements à la méthodologie de l'enquête, principalement en ce qui a trait à la pondération (section 1.4.2). Ces changements ne devraient pas affecter la comparabilité des résultats de la présente enquête avec ceux des enquêtes précédentes.

-
6. Est défini ici comme un logement collectif: un centre jeunesse, une résidence scolaire, un foyer pour jeunes contrevenants, un foyer collectif pour enfants, un centre hospitalier, etc.
 7. Voir le site www.rq.gouv.qc.ca/fr/programmes/soutien_enfants/paiement/Pages/admissibilite.aspx pour une description des conditions d'admissibilité du programme soutien aux enfants.
 8. Voir le site www.ramq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/citoyens/fr/autres/fichier-inscription-personnes-assurees-fr.pdf pour plus de détails concernant le FIPA.
 9. Les enquêtes de 1999 et de 2004 ont été réalisées par génération aléatoire de numéros de téléphone.

1.1.2.1 Description de la base de sondage

► Pour les ménages comptant des enfants de 6 mois à 10 ans

Comme mentionné, le fichier reçu de Retraite Québec a servi à la constitution de la portion de la base de sondage se rapportant aux ménages des enfants de 6 mois à 10 ans. Ce fichier lie chaque enfant admissible à l'un de ses parents, qui est le bénéficiaire de la prestation (et vice-versa). Lorsqu'un enfant habite en alternance de 40 % à 60 % du temps avec chacun de ses parents, les deux sont habituellement bénéficiaires. Dans un tel cas, un même enfant est lié à deux bénéficiaires dans la base de sondage, c'est-à-dire à deux ménages. Il est donc possible que chacun des parents de l'enfant en garde partagée ait été échantillonné et que cet enfant soit sélectionné par le biais de ses deux parents. La pondération rétablira la représentativité de cet enfant dans la population.

Retraite Québec a procédé à l'extraction du fichier le 12 février 2018 à partir du portrait des enfants admissibles au 1^{er} février 2018. C'est donc dire que les enfants nés ou inscrits au fichier après le 1^{er} février 2018 n'y sont pas inclus. L'âge des enfants a été calculé au 1^{er} juillet 2018, date de fin de la collecte prévue initialement. Le fichier a été réorganisé afin qu'un seul enregistrement par bénéficiaire soit conservé. Ainsi, 599 971 ménages avec des enfants de 6 mois à 10 ans font partie de la base de sondage. Ces ménages totalisent 954 400 enfants de 6 mois à 10 ans, dont environ 8 % vivent en garde partagée.

► Pour les ménages comptant des enfants de 11 à 17 ans

En complément, le FIPA a servi à sélectionner des ménages comptant des enfants de 11 à 17 ans; l'âge des enfants ayant également été calculé au 1^{er} juillet 2018. Ce fichier lie les individus d'un même ménage, c'est-à-dire ceux résidant à une même adresse. Il a été restructuré afin qu'un seul enregistrement par ménage soit conservé. De cette opération, 401 075 ménages avec au moins un enfant de 11 à 17 ans ont été inclus dans la base de sondage; ces ménages comprennent 550 534 enfants de 11 à 17 ans.

1.1.2.2 Couverture de la base de sondage

► Pour les enfants de 6 mois à 10 ans

En 2012 et en 2018, la population visée exclut les enfants âgés de moins de 6 mois; ce n'était pas le cas en 1999 et en 2004. La décision d'exclure ces enfants a été prise d'abord en raison de leur moins bonne couverture par les sources de données administratives (délais d'inscription, entre autres). De plus, comme la période de référence pour l'enquête correspond généralement aux 12 mois précédant l'entrevue, les enfants âgés de moins de 6 mois ont une plus courte période d'exposition aux phénomènes mesurés par l'enquête que les autres enfants. L'ISQ a effectué des analyses afin de déterminer l'effet de ce changement de couverture sur la comparabilité des estimations provenant de l'enquête de 2012 et de celles menées antérieurement (Clément et autres, 2013).

Il reste que la base de sondage présente une très faible proportion d'enfants sous-dénombrés, c'est-à-dire qui auraient dû s'y trouver, mais qui en sont exclus. Selon les informations diffusées par Retraite Québec¹⁰, il est mentionné qu'à terme, la clientèle projetée du programme Soutien aux enfants pour l'année 2017 serait de 1 510 274 enfants de 17 ans ou moins. Cette projection peut être comparée aux estimations de population produites par l'ISQ d'après les données du recensement canadien de 2016 ajustées pour le sous-dénombrement. Ces estimations proposent qu'environ 1 551 806 personnes de 17 ans ou moins habitaient au Québec en date du 1^{er} juillet 2017. En comparant la projection de Retraite Québec et l'estimation démographique de l'ISQ, on conclut que près de 97,3 % des enfants de la population visée se trouvent dans la base de sondage. On peut supposer que la proportion qui aurait été estimée pour les enfants de 6 mois à 10 ans vivant en ménage privé serait du même ordre de grandeur. D'autres enfants qui ne sont pas dénombrés par la base de sondage forment une proportion négligeable par rapport à la population visée, selon les informations transmises par Retraite Québec. Il s'agit d'enfants dont le bénéficiaire avait une adresse hors du Québec et d'enfants en tutelle subventionnée.

La collecte de données permet l'exclusion de la majorité des cas de surdénombrement, selon l'âge de l'enfant ou l'endroit de résidence. Les enfants habitant moins de 40 % du temps avec le bénéficiaire du ménage sélectionné

10. www.rrq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/www.rrq.gouv.qc/Francais/publications/soutien_aux_enfants/statistiques/5015-statistiques-sae-2017.pdf.

sont aussi exclus à ce moment, mais ils peuvent encore être sélectionnés pour l'enquête par le biais de leur autre parent avec qui ils habitent au moins 40 % du temps.

► Pour les enfants de 11 à 17 ans

Selon l'analyse de la RAMQ au moment de procéder au tirage de l'échantillon, le FIPA dénombrait 550 534 enfants de 11 à 17 ans appartenant à la population visée; l'âge étant calculé au 1^{er} juillet 2018. À titre comparatif, des estimations démographiques produites par l'ISQ suggèrent qu'environ 580 581 enfants de ce même groupe d'âge habitaient au Québec au 1^{er} juillet 2018. Ce nombre surestime toutefois la taille de la population visée puisqu'il inclut les enfants de ménages collectifs et ceux résidant sur une réserve indienne ou dans les territoires cris et inuits. On peut ainsi conclure que le FIPA offre une bonne couverture comme au moins 94,8 % des enfants de la population visée s'y trouvent.

1.1.3 Méthode de sélection de l'échantillon

► Pour les enfants de 6 mois à 10 ans

L'échantillon a été sélectionné en trois étapes, appelées degrés d'échantillonnage. Tout d'abord, un échantillon de 6 725 ménages a été tiré de la base de sondage de manière aléatoire, systématique et indépendante d'une strate à l'autre¹¹. Une fois cet échantillon sélectionné, Retraite Québec a transmis à l'ISQ les informations nécessaires pour communiquer avec les répondants potentiels. Après l'exclusion des ménages non visés, l'échantillon comprenait 6 631 ménages.

Le deuxième degré d'échantillonnage concerne la sélection des enfants des ménages échantillonnés. C'est lors de la collecte de données que la sélection avait lieu. L'intervieweur s'informait tout d'abord du nombre d'enfants de 6 mois à 10 ans vivant au moins 40 % du temps dans le ménage. Par la suite, un seul de ces enfants était sélectionné aléatoirement. Tous les enfants d'un même ménage avaient une probabilité égale d'être sélectionnés.

Au troisième degré d'échantillonnage, l'un des parents de l'enfant choisi était sélectionné. Après la sélection de l'enfant, l'intervieweur se renseignait sur la présence de figures maternelle et paternelle dans le ménage. Dans le cas où seule une figure maternelle était présente, celle-ci

était automatiquement sélectionnée pour remplir le questionnaire (idem pour les figures paternelles). Dans le cas où une figure maternelle et une figure paternelle étaient présentes, un choix aléatoire était fait pour sélectionner le parent répondant¹². La mère était choisie avec une probabilité de sélection de 0,71, alors que le père l'était avec une probabilité de 0,29. La probabilité de sélection de la mère devait être supérieure dans les ménages biparentaux afin que l'on obtienne un nombre plus élevé de questionnaires remplis par des mères. Rappelons que la déclaration des mères est employée pour estimer les prévalences qui se rapportent aux enfants.

► Pour les enfants de 11 à 17 ans

La méthode de sélection de l'échantillon pour les enfants de 11 à 17 ans est exactement la même que celle exposée en détail précédemment; il s'agit donc d'un plan d'échantillonnage à trois degrés. Un échantillon de 3 842 ménages comptant au moins un enfant de ce groupe d'âge a d'abord été sélectionné aléatoirement par la RAMQ de façon systématique et indépendante dans chacune des strates. Lors de la collecte des données, on a sélectionné un enfant de 11 à 17 ans, puis une de ses figures parentales. Pour ce faire, la liste des enfants de 11 à 17 ans vivant au moins 40 % du temps dans le ménage joint a été établie et l'un des enfants a été choisi au moyen d'un tirage aléatoire simple. Lorsque l'enfant sélectionné habitait avec deux figures parentales, la figure maternelle était choisie, encore une fois, avec une probabilité de 0,71.

1.1.4 Stratification

La stratification a pour objectif d'accroître la précision des estimations et de répartir l'échantillon à travers tout le Québec. Le croisement de certaines variables auxiliaires disponibles dans la base de sondage a permis la création des strates.

► Pour les enfants de 6 mois à 10 ans

Pour le tirage des ménages comptant des enfants de 6 mois à 10 ans, les variables suivantes ont été combinées pour constituer 25 strates: la présence d'au moins un enfant en garde partagée dans le ménage; le nombre d'enfants de 6 mois à 10 ans du ménage; le groupe d'âge de l'enfant le plus jeune du ménage (enfants de moins

11. La stratification est un découpage de la base de sondage en sous-groupes, à l'intérieur desquels les ménages sont sélectionnés aléatoirement et indépendamment.

12. Si l'enfant vivait avec deux figures parentales de même sexe, l'une d'entre elles était sélectionnée aléatoirement.

de 6 mois exclus); le sexe de l'enfant (seulement s'il n'y a qu'un enfant de 6 mois à 10 ans dans le ménage); et la région administrative.

► **Pour les enfants de 11 à 17 ans**

De façon similaire, 23 strates ont été formées lors du tirage de l'échantillon de ménages pour les enfants de 11 à 17 ans. Pour obtenir ces strates, on a croisé les caractéristiques suivantes: le nombre d'adultes du ménage pouvant potentiellement agir à titre de figure parentale; le nombre d'enfants de 11 à 17 ans du ménage; le groupe d'âge de l'enfant le plus jeune du ménage parmi les enfants de 11 à 17 ans; le sexe de l'enfant (seulement si le ménage compte un seul enfant de 11 à 17 ans); et la région administrative.

1.1.5 Taille et répartition de l'échantillon

Une taille d'échantillon semblable à celle de l'édition 2012 était souhaitée afin que des estimations précises pour l'ensemble du Québec soient produites et que l'évolution des pratiques familiales puisse être mesurée. Le nombre total de ménages à sélectionner, soit 10 567, a été réparti proportionnellement au nombre d'enfants de 6 mois à 10 ans et au nombre d'enfants de 11 à 17 ans dans la base de sondage. Ainsi, on a alloué 6 725 ménages à l'échantillon d'enfants de 6 mois à 10 ans et 3 842 à l'échantillon d'enfants de 11 à 17 ans. Ensuite, on a réparti ces échantillons par strates, selon la stratification détaillée à la section 1.1.4, proportionnellement au nombre d'enfants appartenant à la strate dans la base de sondage.

Les hypothèses à la base de la détermination de la taille de l'échantillon sont les suivantes :

- L'obtention d'environ 4 025 questionnaires remplis par des mères et de 1 340 questionnaires remplis par des pères;
- Un taux de réponse fixé à 54 % pour les mères et à 48 % pour les pères¹³;

- Un taux d'admissibilité à l'enquête fixé à 95 % (proportion de ménages privés comprenant au moins un enfant appartenant au groupe d'âge visé et vivant dans le ménage au moins 40 % du temps);
- Un effet dû au plan de sondage de 1,11 pour les estimations auprès des enfants, de 1,31 pour les estimations auprès des mères et de 1,33 pour les estimations auprès des pères (soit le rapport entre la variance obtenue avec le plan de sondage de l'enquête et la variance d'un plan aléatoire simple).

Avec ce nombre de répondants attendu, il était vraisemblable d'estimer, avec un coefficient de variation de 15 % ou moins, toute proportion supérieure ou égale à: 1,2 % pour les estimations auprès des enfants, 1,6 % pour les estimations auprès des mères et 5,3 % pour les estimations auprès des pères¹⁴.

1.2 COLLECTE DES DONNÉES

1.2.1 Aspects éthiques

Le protocole de l'enquête a été approuvé par le comité d'éthique de l'ISQ. Les répondants et les répondantes ont été renseignés sur les objectifs de l'étude et sur les organismes et les chercheurs participants. De ce fait, leur consentement à participer est considéré comme étant libre et éclairé. Étant donné le sujet délicat de l'enquête¹⁵, des précautions exceptionnelles ont été prises pour protéger la confidentialité des réponses et l'anonymat des répondants. Entre autres, les numéros de téléphone étaient composés automatiquement afin qu'ils demeurent inconnus des intervieweurs. De plus, une procédure informatisée effaçait le numéro dans la base de données à partir de la première question concernant des gestes violents envers l'enfant. Ainsi, le répondant ne pouvait pas être identifié *a posteriori*. Cela signifie qu'il était impossible de relier les numéros de téléphone des répondants et les réponses fournies à des questions portant sur la violence subie par les enfants. Cet anonymat était également essentiel pour minimiser les biais dans les réponses recueillies.

13. Il était espéré que l'ajout d'une lettre de présentation à l'intention des ménages sélectionnés puisse atténuer la baisse attendue des taux de réponse.

14. Le coefficient de variation est obtenu en divisant l'erreur-type de l'estimation (racine carrée de la variance de l'estimation) par l'estimation elle-même.

15. À la fin de l'entrevue, les intervieweurs présentaient LigneParents, un organisme d'aide et d'écoute, aux répondants. Le numéro de téléphone de l'organisme était transmis à ceux qui souhaitaient en bénéficier.

1.2.2 Prétest

Le prétest de l'enquête a été mené du 2 au 22 février 2018 auprès d'un échantillon aléatoire de 300 enfants de 6 mois à 17 ans, dont 260 enfants de 6 mois à 10 ans. L'échantillon provenait d'un fichier transmis par Retraite Québec. Au total, 97 entrevues ont été réalisées pour un taux de réponse pondéré de 43 %. Le prétest visait principalement à tester l'envoi d'une lettre de présentation de l'enquête et la sélection de l'enfant, et à vérifier l'intelligibilité des nouvelles questions introduites dans le questionnaire en français et en anglais. À la suite du prétest, seuls des ajustements mineurs ont été apportés au questionnaire en vue de l'enquête.

1.2.3 Stratégie de collecte

Les 25 intervieweurs assignés à la collecte téléphonique ont reçu une formation qui abordait notamment les enjeux éthiques et les particularités de l'enquête. Ils ont été formés non seulement pour mener des entrevues, mais aussi pour effectuer des relances et faire des suivis de dossier.

Les données ont été recueillies du 5 avril au 10 juillet 2018, au moyen d'entrevues téléphoniques assistées par ordinateur (ITAO) avec le logiciel *Interviewer*. Une lettre de présentation de l'enquête, qui expliquait les objectifs de l'enquête et annonçait l'appel imminent d'un intervieweur de l'ISQ, a été envoyée à tous les ménages sélectionnés quelques jours avant le début de la période de collecte. La durée moyenne des entrevues a été d'environ 26 minutes.

1.2.4 Résultats de collecte

Les taux de réponse obtenus pour les mères et pour les pères sont respectivement de 51,3 % et de 42,1 % (par rapport à 54,4 % et à 47,8 % en 2012). À l'instar des taux de réponse généralement présentés par l'ISQ, ces taux sont pondérés. Ils tiennent compte, entre autres, de la probabilité de sélection des enfants et des parents dans l'échantillon de l'enquête.

Au total, 3 984 questionnaires ont été remplis par des mères et 1 200, par des pères, tous considérés répondants à l'enquête. Ces nombres incluent les questionnaires complets et certains questionnaires incomplets, résultats de ruptures de communication téléphonique en cours

d'entrevue. Malheureusement, les objectifs énoncés à la section 1.1.5 quant au nombre de questionnaires remplis n'ont pas été atteints pour les pères.

Les mesures prises pour assurer l'anonymat des répondants requièrent certains ajustements à la procédure de collecte. Par exemple, il n'est pas possible de :

- faire la sélection a priori de l'enfant et du parent lors de l'échantillonnage. Cette étape doit être effectuée au téléphone au début de l'entrevue, ce qui peut entraîner une non-réponse pour le ménage avant même la sélection ;
- valider les coordonnées du ménage contacté au début de l'entrevue pour s'assurer qu'il correspond bel et bien au ménage sélectionné dans la base de sondage. Cela peut entraîner une incertitude quant à l'admissibilité des ménages et par le fait même, une diminution du nombre de répondants ;
- utiliser un mode de collecte multimode (essentiellement le Web). La collecte sur le Web est maintenant un incontournable dans les enquêtes réalisées par les agences statistiques¹⁶. Comme les taux de réponse sont en baisse depuis plusieurs années, une flexibilité est essentielle pour favoriser la participation des personnes sélectionnées. La sélection de l'enfant et du parent ainsi que le sujet de l'enquête compliquent toutefois la réponse en ligne.

Étant donné l'utilisation de données administratives fiables pour la constitution de la base de sondage, on pouvait s'attendre à une très faible proportion de ménages inadmissibles lors de l'enquête. Toutefois, au terme de la collecte, 513 ménages se sont trouvés en situation d'inadmissibilité principalement parce que les personnes ayant répondu au téléphone nous ont mentionné qu'il n'y avait pas d'enfants dans le ménage. Considérer ces ménages comme inadmissibles à l'enquête aurait pu entraîner des biais dans les résultats. Ainsi, seuls les ménages pour lesquels nous avons une confirmation de réception de la lettre de présentation de l'enquête – donc pour lesquels il était possible de croire que les coordonnées dont nous disposions étaient bonnes – ont été considérés comme inadmissibles. Les autres ont été considérés comme non répondants (ou ayant refusé de participer). Par conséquent, la proportion pondérée de ménages inadmissibles lors de l'enquête est de 3,2 % (par

16. Par exemple, le taux de réponse sur le Web de l'*Enquête québécoise sur la santé de la population, 2014-2015* est de 61,1 % (Baulne et Courtemanche, 2016).

rapport à 5,5 % en 2012), pour un total de 192 ménages (tableau 1.1)¹⁷. Cette recodification de l'inadmissibilité engendre évidemment une légère diminution des taux de réponse estimés. Le tableau 1.1 présente en détail les résultats de la collecte des données.

Tableau 1.1
Résultats de collecte à l'enquête

Description de l'échantillon	Nombre d'enfants	
Échantillon initial	10 567	
Exclusions sur la base du code postal avant la collecte	98	
Échantillon ayant fait l'objet de la collecte des données	10 469	
Échantillon non admissible	192	
Aucun enfant	60	
Aucun enfant de 6 mois à 10 ans ou de 11 à 17 ans	98	
L'enfant est en garde partagée à moins de 40 %	20	
Autres cas	14	
Échantillon potentiellement admissible	10 277	
Ménages non répondants	3 787	
Numéro invalide	590	
Refus	715	
Incapacité	88	
Autre	2 394	
Ménages répondants¹	6 490	
	MÈRE	PÈRE
Parent sélectionné	4 775	1 715
Entrevues faites auprès du parent	3 984	1 200
Non-réponse du parent	791	515
Refus	148	142
Incapacité	87	28
Abandon	47	24
Autre	509	321
Taux de réponse pondérés à l'enquête (%)	51,3	42,1

1. La sélection de l'enfant et celle du parent doivent avoir été effectuées pour que l'on puisse considérer le ménage comme répondant.

Source : Institut de la statistique du Québec, *La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2018. Les attitudes parentales et les pratiques familiales*.

17. Cette proportion pondérée est estimée après que le poids des ménages dont le statut est inconnu ait été réparti parmi les admissibles et les inadmissibles. Elle ne tient pas compte des ménages qui ont été exclus sur la base du code postal avant le début de la collecte.

1.3 QUESTIONNAIRE DE L'ENQUÊTE

Le questionnaire¹⁸ comprend 108 questions réparties en 12 sections. À la suite d'une consultation menée auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux, des thèmes ont été ajoutés au contenu de l'enquête par rapport aux éditions précédentes, soit la violence conjugale en période périnatale, les besoins spécifiques de l'enfant, le lieu de naissance des parents et le sommeil des parents. La dernière section recueille de l'information sociodémographique et économique. Les sections du questionnaire sont présentées dans le tableau 1.2 et décrites dans les sous-sections qui suivent.

1.3.1 Attitudes et attributions parentales par rapport à la violence mineure dans l'éducation des enfants

La première section du questionnaire comporte cinq questions portant sur la vision qu'ont les parents de la violence envers les enfants¹⁹. Ces questions ont été utilisées dans les éditions précédentes de l'enquête (1999, 2004 et 2012). Les quatre premières questions sont adaptées du *Adult-Adolescent Parenting Inventory* (AAPI) (Bavolek, 1984) et visent à évaluer les attitudes générales des parents à propos de la discipline physique et de l'éducation des enfants. Ces questions sont présentées sous forme d'énoncés comme « Certains enfants ont besoin qu'on leur donne des tapes pour apprendre à bien se conduire ». L'une de ces questions a été reformulée sous une forme positive en 2018 pour qu'elle soit plus facile à comprendre. Elle se lit ainsi : « Les parents qui donnent des tapes à leurs enfants ont raison de le faire²⁰ ». La dernière

Tableau 1.2

Thèmes et nombre de questions du questionnaire de l'enquête *La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2018. Les attitudes parentales et les pratiques familiales*

Section	Thème	Nombre de questions
1	Attitudes et attributions parentales par rapport à la violence mineure dans l'éducation des enfants	5
2	Stress parental engendré par le tempérament de l'enfant et besoins spécifiques de l'enfant	7
3	Conduites à caractère violent envers les enfants	20
4	Conduites à caractère négligent envers les enfants	11
5	Exposition de l'enfant à la violence conjugale et violence conjugale en période périnatale	11
6	Soutien social	5
7	Stress lié à la conciliation des obligations familiales et extrafamiliales	4
8	Consommation d'alcool	10
9	Consommation de drogues	11
10	Sommeil	2
11	Symptômes de dépression	12
12	Caractéristiques sociodémographiques et économiques	10
Total des questions		108

18. Le questionnaire de l'enquête peut être consulté sur le site Web de l'ISQ à l'adresse suivante : www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/environnement-social/violence-familles/violence-familiale-2018.html.

19. Ces questions ne se limitent pas à l'enfant ciblé dans l'enquête.

20. Dans les éditions précédentes de l'enquête, cette question se lisait ainsi : « Les parents qui donnent des tapes à leurs enfants ont tort (c'est-à-dire qu'ils n'ont pas raison de le faire). »

question de cette section a pour objectif d'évaluer les attributions parentales, c'est-à-dire d'établir dans quelle mesure le répondant attribue les causes de la violence d'un parent à la personnalité d'un enfant. Elle se lit ainsi : « Il serait acceptable qu'un parent tape un enfant lorsque cet enfant est provocant, désobéissant ou violent. » Cette question combine trois questions adaptées de la *Mesure de la justification de la violence envers l'enfant* (Fortin, 1994; Fortin et autres, 2000; Fortin et Lachance, 1996) qui ont été posées dans les éditions précédentes de l'enquête, soit une question par type de personnalité de l'enfant (provocant, désobéissant, violent). Pour les cinq questions de la section, le répondant doit indiquer son degré d'accord avec les énoncés à l'aide d'une échelle de type Likert en quatre points (1 = fortement d'accord à 4 = fortement en désaccord).

1.3.2 Stress parental engendré par le tempérament de l'enfant et besoins spécifiques de l'enfant

Cinq questions évaluent le niveau de stress du parent engendré par le tempérament de l'enfant. Ces questions proviennent de la sous-échelle « Enfant difficile » de la version abrégée du *Parenting Stress Index* élaboré et validé par Abidin (1995). Cet instrument a été utilisé à maintes reprises au Québec auprès de parents qui maltraitent leurs enfants ou qui sont à risque de le faire (Lacharité et autres, 1999). Il a été validé auprès de mères québécoises (Lacharité et autres, 1992). Des exemples d'énoncés sont : « [L'enfant] est d'humeur changeante et est facilement contrarié(e) » et « Il y a des choses que [l'enfant] fait qui vous dérangent beaucoup. »

Deux questions évaluent les besoins spécifiques de l'enfant. Ces questions sont inspirées de l'outil *Place aux parents* (Bérubé et autres, 2015), qui permet l'évaluation des besoins de l'enfant, de la réponse qu'il reçoit des adultes de son entourage et des caractéristiques sociales et familiales de son environnement. Le premier énoncé est : « Comparativement aux enfants de son âge, [l'enfant] présente des difficultés sur le plan de son développement langagier

ou de son apprentissage. » La seconde question suit le même format, mais évalue les difficultés ou problèmes de santé physique ou mentale de l'enfant.

Le répondant doit évaluer chacun des sept énoncés de cette section en utilisant une échelle en quatre points (1 = fortement d'accord à 4 = fortement en désaccord). Les questions sont posées en fonction de l'enfant ciblé dans l'enquête.

1.3.3 Conduites parentales à caractère violent envers l'enfant

Les questions mesurant les conduites parentales à caractère violent envers l'enfant sont tirées du *Parent-Child Conflict Tactics Scales* (PCCTS) (Straus et autres, 1998), dont l'adaptation francophone a été validée (Clément et autres, 2018). Le PCCTS a été utilisé à plusieurs reprises dans des études populationnelles.

La version originale du PCCTS comprend 23 items, dont 21²¹ ont été retenus pour la présente enquête aux fins de comparaison avec les éditions précédentes. Ces items décrivent différentes conduites pouvant être adoptées par un parent lors d'une situation de conflit avec un enfant. Pour chaque item, le répondant doit indiquer la fréquence d'utilisation de la conduite envers l'enfant ciblé durant les 12 mois précédant l'enquête. Quatre formes de conduites tirées du PCCTS sont analysées : 1) la discipline non violente ; 2) l'agression psychologique ; 3) la violence physique mineure (ou punition corporelle) ; 4) la violence physique sévère. Le tableau 1.3 présente les items sélectionnés selon les formes de conduites.

Dans l'édition de 1999 de l'enquête, des modifications ont été apportées au PCCTS. Ces modifications ont été conservées dans les éditions subséquentes. Ainsi, outre le retrait de deux items (voir la note de bas de page à cet effet), deux autres items qui mesurent la violence physique mineure chez les chercheurs américains (Straus et autres, 1998) sont ici considérés comme relevant de la violence physique sévère en raison de leur gravité apparente²². Enfin, on a regroupé les échelles de violence physique

21. Deux items de l'échelle originale (« Brûler ou ébouillanter volontairement [l'enfant] » et « Menacer [l'enfant] avec un couteau ou un fusil ») n'ont pas été retenus dans les différentes éditions de l'enquête, car ils risquaient de provoquer des réactions fortes chez les personnes répondantes (Clément et autres, 2000) et leur taux de dévoilement est pratiquement nul au Québec (Bouchard et Tessier, 1996). Une question constitue un seul item dans l'enquête, alors qu'il en constitue deux dans le PCCTS (secouer ou brasser un enfant), de sorte que la section sur les conduites à caractère négligent comporte dans les faits 20 questions.

22. « Frapper [l'enfant] sur les fesses avec un objet comme une ceinture, un bâton ou un autre objet dur » et « Donner à [l'enfant] une claque au visage, sur la tête ou sur les oreilles ».

Tableau 1.3

Items du *Parent-Child Conflict Tactics Scales* (PCCTS) sélectionnés pour l'enquête, présentés selon les sous-échelles de résolution de conflits

Au cours des 12 derniers mois (soit depuis – mois de l'année correspondant – 2017), combien de fois est-il arrivé qu'un adulte de la maison...

Discipline non violente
a pris le temps d'expliquer calmement à [l'enfant] pourquoi quelque chose qu'il/elle avait dit ou fait n'était pas correct?
a obligé [l'enfant] à faire une pause pour l'amener à se calmer et à réfléchir ou l'a envoyé dans sa chambre?
a occupé [l'enfant] à faire autre chose, c'est-à-dire l'a distrait, lorsqu'il dérangeait?
a enlevé à [l'enfant] des privilèges ou l'a privé(e) de quelque chose qu'il/elle aimait pour le/la punir?
Agression psychologique
a hurlé ou crié après [l'enfant]?
a sacré (veut dire blasphémer) ou a juré après [l'enfant]?
a dit à [l'enfant] qu'on allait le/la placer dans une famille d'accueil ou le/la mettre à la porte?
a menacé [l'enfant] de lui donner la fessée ou de le/la frapper sans le faire?
a traité [l'enfant] de stupide ou de paresseux/se ou lui a dit d'autres noms de ce genre?
Violence physique mineure (ou punition corporelle)
a secoué ou a brassé [l'enfant]? (de 2 ans et plus)
a tapé les fesses de [l'enfant] à mains nues?
a donné une tape à [l'enfant] sur la main, le bras ou la jambe?
a pincé [l'enfant] pour le/la punir?
Violence physique sévère
a secoué ou a brassé [l'enfant]? (de moins de 2 ans)
a frappé [l'enfant] sur les fesses avec un objet comme une ceinture, un bâton ou un autre objet dur?
a donné un coup de poing ou un coup de pied à [l'enfant]?
a saisi [l'enfant] par le cou et lui a serré la gorge?
a donné une raclée à [l'enfant], c'est-à-dire l'a frappé de plusieurs coups et de toutes ses forces?
a frappé [l'enfant] ailleurs que sur les fesses avec un objet comme une ceinture, un bâton ou un autre objet dur?
a lancé ou a jeté [l'enfant] par terre?
a donné à [l'enfant] une claque au visage, sur la tête ou sur les oreilles?

Source: Institut de la statistique du Québec, *La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2018. Les attitudes parentales et les pratiques familiales.*

sévère et très sévère afin de former une seule échelle de violence physique sévère. De même, on a adopté dans l'édition de 2018 une structure de questions semblable à celle utilisée dans les éditions précédentes de l'enquête, en faisant référence aux conduites violentes commises par « un adulte de la maison » envers l'enfant. Il est ainsi mentionné dans le préambule de la section que cet adulte peut être le répondant, un autre adulte ou un grand frère ou une grande sœur de 18 ans et plus. Cela permet de mieux examiner les violences subies par l'enfant et d'éviter que le répondant puisse croire que les questions cherchent à identifier l'agresseur (en l'occurrence lui).

Pour toutes les questions de cette section, les choix de réponse proposés sont les suivants : 1 = jamais ; 2 = 1 ou 2 fois ; 3 = 3 à 5 fois ; 4 = 6 fois ou plus.

1.3.4 Conduites à caractère négligent envers l'enfant

Les conduites à caractère négligent envers les enfants ont été mesurées à partir de questions inspirées et adaptées de deux sources : la version abrégée du *Multidimensional Neglectful Behavior Scale Parent-Report* (MNBS) (Holt et autres, 2004) ainsi que de l'outil *Place aux Parents* (Bérubé et autres, 2015), qui porte sur la réponse parentale aux

besoins des enfants. On a consulté un comité d'experts afin de déterminer les items à prendre en compte, les choix de réponse à proposer et les seuils de coupure à utiliser. Les questions diffèrent selon l'âge de l'enfant : 6 mois à 5 ans ; 6 à 12 ans ; 13 à 17 ans. Les questions couvrent trois formes de négligence de la part des adultes de la maison, soit la négligence cognitive ou affective, la négligence de supervision et la négligence physique. Les items retenus sont présentés au tableau 1.4 selon les formes de négligence.

Les choix de réponse sont basés sur une échelle de type Likert en cinq points exprimant la fréquence de la situation : 1 = jamais ; 2 = rarement ; 3 = parfois ; 4 = souvent ; 5 = tout le temps.

Des modifications ont été apportées aux questions tirées du MNBS afin qu'elles conviennent mieux aux objectifs de l'enquête et soient mieux adaptées au contenu du questionnaire. Dans le préambule, on a reformulé les questions originales tirées du MNBS, qui ne s'appliquaient qu'au parent répondant, afin de se rapporter à l'ensemble des adultes de la maison (le répondant, un autre adulte ou un grand frère ou une grande sœur de 18 ans et plus). De cette façon, on peut garder les mêmes personnes de référence que pour la mesure des conduites à caractère violent. Par ailleurs, la période de référence utilisée dans l'édition 2018 de l'enquête est celle des 12 derniers mois, alors que celle du MNBS traite des 6 derniers mois. Cette modification permet l'uniformisation de la période de référence dans le questionnaire et, ainsi, la minimisation des risques de confusion chez les répondants.

Des analyses factorielles effectuées par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) sur les items retenus à l'enquête suggèrent un modèle à trois dimensions chez les 6 mois à 5 ans (cognitive ou affective ; supervision ; physique) et à deux dimensions chez les deux autres groupes d'âge (cognitive ou affective ; supervision ou physique). Ces résultats doivent cependant être interprétés avec prudence en raison du manque de variabilité dans les réponses aux questions. Finalement, c'est le modèle à trois dimensions qui a été retenu, car il a été reconnu comme valide dans d'autres études (p. ex., Clément et autres, 2017 ; Dubowitz et autres, 2004 ; Lacharité et autres, 2006). La cohérence interne moyenne des trois groupes d'âge est de 0,67 pour la sous-échelle de négligence cognitive ou affective, de 0,56 pour celle de négligence de supervision et de 0,62 pour celle de négligence physique. Des coefficients de cohérence interne faibles sont acceptables lorsque le phénomène à l'étude est rare et non homogène (Lorber et Slep, 2018 ; Straus et autres, 1998), comme c'est le cas pour les conduites à caractère négligent.

Tableau 1.4

Items mesurant les conduites à caractère négligent envers les enfants, selon les formes de négligence et les groupes d'âge des enfants.

Au cours des 12 derniers mois, est-il arrivé qu'un adulte de la maison...

6 mois à 5 ans	6 à 12 ans	13 à 17 ans
Négligence cognitive ou affective		
a démontré de l'affection à [l'enfant] ?	a démontré de l'affection à [l'enfant] ?	a démontré de l'affection à [l'enfant] ?
a témoigné de l'intérêt pour les activités, les jeux ou les passe-temps de [l'enfant] ?	a témoigné de l'intérêt pour les activités, les jeux ou les passe-temps de [l'enfant] ?	a témoigné de l'intérêt pour les activités ou les passe-temps de [l'enfant] ?
a encouragé les efforts de [l'enfant] (ex. : féliciter) ou a montré à [l'enfant] qu'il était fier de ses réussites ?	a encouragé les efforts de [l'enfant] ou lui a montré qu'il était fier de ses réussites ?	a encouragé les efforts de [l'enfant] ou lui a montré qu'il était fier de ses réussites ?
a dessiné, lu ou bricolé avec [l'enfant] ou l'a aidé à le faire ?	s'est intéressé à la réussite scolaire de [l'enfant] ? Par exemple, l'a aidé à faire ses devoirs, à lire, à dessiner ou à bricoler (ex. : a participé aux rencontres avec le personnel de l'école, suivi des devoirs ou travaux scolaires, impliquer dans un plan d'intervention, s'il y a lieu, etc.).	s'est intéressé à la réussite scolaire de [l'enfant] ? Par exemple, l'a aidé dans ses travaux scolaires ou a participé aux rencontres avec le personnel de l'école (ex. : suivi des travaux scolaires, impliquer dans un plan d'intervention, s'il y a lieu, etc.).
Négligence de supervision		
s'est assuré que [l'enfant] soit avec une personne de confiance ?	s'est assuré que [l'enfant] soit avec une personne de confiance ?	s'est assuré que [l'enfant] fréquente des personnes de confiance ?
s'est assuré que [l'enfant] ne soit pas exposé à des conduites qui nuisent à sa sécurité (ex. : consommation de drogues, criminalité) ?	s'est assuré que [l'enfant] ne soit pas exposé à des conduites qui nuisent à sa sécurité (ex. : consommation de drogues, criminalité) ?	s'est assuré que [l'enfant] ne se livre pas à des comportements dangereux ou à risque pour sa santé physique ou mentale (ex. : consommation de drogues, comportements sexuels à risque, cyberdépendance, dépendance au jeu, mauvaise utilisation des médias sociaux) ?
s'est assuré que le logement ou la maison ne présente pas de danger pour [l'enfant] (ex. : barrières d'escalier, cache prise électrique, tapis de bain antidérapant, rendre inaccessible les produits toxiques ou les médicaments) ?	s'est assuré que [l'enfant] aille à l'école ?	s'est assuré que [l'enfant] aille à l'école ?
Négligence physique		
s'est assuré que la nourriture soit suffisante pour [l'enfant] ?	s'est assuré que la nourriture soit suffisante pour [l'enfant] ?	s'est assuré que la nourriture soit suffisante pour [l'enfant] ?
s'est assuré que [l'enfant] soit propre (ex. : corps, dents, cheveux) ?	s'est assuré que [l'enfant] soit propre (ex. : corps, dents, cheveux) ?	s'est assuré que [l'enfant] soit propre (ex. : corps, dents, cheveux) ?
se soit occupé des soins de santé de [l'enfant] lorsque cela était nécessaire (ex. : vaccination, suivi médical, visite chez le dentiste) ?	se soit occupé des soins de santé de [l'enfant] lorsque cela était nécessaire (ex. : vaccination, suivi médical, visite chez le dentiste) ?	se soit occupé des soins de santé de [l'enfant] lorsque cela était nécessaire (ex. : suivi médical, visite chez le dentiste) ?
s'est assuré que [l'enfant] porte des vêtements adéquats pour chaque saison ?	s'est assuré que [l'enfant] porte des vêtements adéquats pour chaque saison ?	s'est assuré que [l'enfant] possède des vêtements adéquats pour chaque saison ?

Source : Institut de la statistique du Québec, *La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2018. Les attitudes parentales et les pratiques familiales.*

1.3.5 Exposition de l'enfant à la violence conjugale et violence conjugale en période périnatale

Pour déterminer si les enfants étaient exposés à la violence conjugale et si les mères des enfants avaient vécu de la violence conjugale pendant la période périnatale (soit durant leur grossesse ou entre la naissance de l'enfant et son deuxième anniversaire), nous nous sommes basés sur un outil mesurant la présence de violence conjugale, soit le *Composite Abuse Scale (Revised) – Short Form* (CAS_R-SF) (Ford-Gilboe et autres, 2016). Cet instrument mesure la violence conjugale subie par les femmes de la part d'un partenaire amoureux ou d'un ex-partenaire amoureux. Le CAS_R-SF présente une très bonne cohérence interne (Ford-Gilboe et autres, 2016). Onze des quinze

questions du CAS_R-SF ont été retenues et adaptées au contexte de l'enquête²³. Cinq formes de violence (physique, sexuelle, psychologique et verbale, de contrôle et financière) sont évaluées dans la présente enquête (tableau 1.5).

Tableau 1.5
Items du *Composite Abuse Scale (Revised) – Short Form* (CAS_R-SF) sélectionnés dans l'enquête, présentés selon les formes de violence

Est-ce qu'une personne avec qui vous êtes ou étiez en couple...
Violence physique
vous a bousculé, poussé, agrippé ou projeté au sol?
a tenté de vous étrangler?
vous a donné un coup de poing ou un coup de pied, mordu ou frappé au moyen d'un objet?
Violence sexuelle
vous a obligé ou a tenté de vous obliger à avoir une relation sexuelle?
Violence psychologique et verbale
a menacé de vous blesser ou de vous tuer, ou de blesser ou tuer l'un de vos proches?
vous a traité de personne dérangé, stupide ou bon à rien?
a rejeté sur vous la faute de ses comportements violents?
Violence de contrôle
vous a suivi, ou a rôdé près de votre domicile ou de votre lieu de travail?
vous a harcelé au téléphone, par message texte, par courriel ou au moyen des médias sociaux?
vous a empêché d'avoir des contacts avec vos amis ou les membres de votre famille?
Violence financière
vous a empêché de travailler ou privé d'argent ou de ressources financières?

Source: Institut de la statistique du Québec, *La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2018. Les attitudes parentales et les pratiques familiales*.

23. Les questions qui n'ont pas été retenues sont: « ... a essayé de convaincre votre famille, vos enfants ou vos amis que vous êtes [folle/fou] ou de les monter contre vous », « ... vous a obligé à vous livrer à des actes sexuels contre votre gré », « ... a utilisé ou menacé d'utiliser un couteau, un fusil ou une autre arme pour vous blesser », « vous a confiné ou enfermé dans une pièce ou un autre espace ».

En ce qui concerne l'exposition des enfants à la violence conjugale, une série de questions nous permettent d'abord de déterminer la fréquence à laquelle le répondant, qu'il soit une mère ou un père, a été victime des gestes de violence, au cours des 12 derniers mois, de la part d'une personne avec laquelle il est ou a été en couple. Le répondant doit ensuite statuer sur la fréquence à laquelle l'enfant ciblé dans l'enquête a été témoin ou a eu connaissance de ces actes de violence (exposition de l'enfant à la violence conjugale). Les choix de réponses pour l'exposition de l'enfant à la violence conjugale, soit l'indicateur présenté dans ce rapport, sont : 1 = jamais ; 2 = parfois ; 3 = souvent ; 4 = tout le temps.

En ce qui concerne la violence conjugale en période périnatale, une série de questions ont été posées uniquement aux mères biologiques qui habitaient au moins 40 % du temps avec l'enfant ciblé. Ces questions nous permettent de savoir si ces mères ont été victimes des actes de violence durant la grossesse de l'enfant ou entre la naissance de celui-ci et son deuxième anniversaire. Les choix de réponses sont : « Oui » ; « Non ».

1.3.6 Soutien social

Le soutien social perçu par le répondant est évalué au moyen de cinq questions déjà utilisées dans les éditions de 2004 et de 2012 de l'enquête. Ces questions sont tirées de la version française du *Social Provisions Scale* (Cutrona, 1984), instrument validé auprès d'une population québécoise (Caron, 1996). Des exemples de questions retenues dans l'enquête sont : « J'ai quelqu'un en qui j'ai confiance et vers qui je pourrais me tourner pour avoir des conseils si j'avais des problèmes » et « Il y a des gens sur qui je peux compter en cas d'urgence. » Les choix de réponse varient de 1 (fortement d'accord) à 4 (fortement en désaccord).

1.3.7 Stress lié à la conciliation des obligations familiales et extrafamiliales

Les quatre questions sur la conciliation des obligations familiales et extrafamiliales retenues pour l'enquête sont tirées de l'échelle *Job-Family Role Strain* (Bohen et Viveros-Long, 1981). Elles ont été adaptées en français par R. E. Tremblay et L. Séguin (Thibault et autres, 2003). Ces questions évaluent si les répondants ont l'impression de devoir courir toute la journée, d'être physiquement

épuisés à l'heure du souper et d'avoir suffisamment de temps libre pour eux, ainsi que s'ils ont l'impression qu'ils devraient passer plus de temps avec les enfants²⁴. La période de référence couvre les 12 derniers mois. Les choix de réponses sont : 1 = jamais ; 2 = rarement ; 3 = parfois ; 4 = souvent ; 5 = toujours.

1.3.8 Consommation d'alcool

Dix questions de l'*Alcohol Use Disorders Identification Test* (AUDIT) (Saunders et autres, 1993), un questionnaire élaboré et validé par l'Organisation mondiale de la santé, ont été retenues pour mesurer les problèmes de dépendance à l'alcool et leurs effets nocifs sur la famille. L'AUDIT vise à identifier les individus qui présentent des problèmes de consommation d'alcool (y compris la dépendance) ou qui sont à risque d'en développer (Maisto et autres, 2000). Il a été utilisé dans plusieurs études populationnelles (p. ex. Adlaf et autres, 2005 ; Huurre et autres, 2010 ; Melchior et autres, 2011). Les questions sont réparties en trois groupes d'items (tableau 1.6). Pour

Tableau 1.6
Items de l'*Alcohol Use Disorders Screening Test* (AUDIT) sélectionnés dans l'enquête, présentés selon leur regroupement en trois blocs

Consommation d'alcool
Fréquence moyenne de consommation
Nombre de consommations prises habituellement
Fréquence de consommation de 5 boissons ou plus en une même occasion
Dépendance (le « boire dépendant »)
Être incapable d'arrêter de boire
Être incapable de faire ses activités normales
Avoir besoin d'une boisson alcoolisée le matin
Effets nocifs (le « boire nuisible »)
Se sentir coupable ou avoir des remords
Être incapable de se rappeler ce qui s'est passé après avoir bu
Avoir été blessé (ou avoir blessé quelqu'un d'autre) à la suite de sa consommation d'alcool
Savoir que d'autres personnes sont inquiètes à propos de sa consommation ou lui ont suggéré de la réduire

Source : Institut de la statistique du Québec, *La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2018. Les attitudes parentales et les pratiques familiales*.

24. Ce dernier item n'a pas été retenu dans la construction de l'indicateur. Voir Clément et autres (2013), Annexe H.

la majorité des items, le répondant indique la fréquence à laquelle la situation en question s'est produite au cours des 12 derniers mois, selon l'échelle suivante : 1 = jamais ; 2 = moins d'une fois par mois ; 3 = à chaque mois ; 4 = à chaque semaine ; 5 = tous les jours ou presque.

1.3.9. Consommation de drogues

Les 10 questions d'une version abrégée du *Drug Abuse Screening Test* (DAST) (Yudko et autres, 2007) ont été sélectionnées pour la mesure de la dépendance aux drogues du répondant et de l'effet néfaste sur la famille. Le DAST mesure la consommation problématique de substances psychoactives, sauf de l'alcool, et identifie les personnes qui font un usage abusif de drogues. Les items sont présentés au tableau 1.7. Pour chacune des questions, le répondant doit indiquer s'il a présenté au cours des 12 derniers mois les comportements ou symptômes décrits. Les choix de réponse sont : « Oui » ; « Non ».

Une question ajoutée en 2012 examine la consommation concomitante d'alcool et de drogues : « Avez-vous déjà fait usage de drogues et consommé également de l'alcool lors d'une même occasion ? ». Les choix de réponse pour cette question sont également : « Oui » ; « Non ».

Tableau 1.7
Items du *Drug Abuse Screening Test* (DAST) sélectionnés dans l'enquête

Usage de drogues
Usage de plus d'une drogue à la fois
Capacité d'arrêter l'usage de drogues
Présence de pertes de mémoire ou d'irruptions de souvenirs à la suite de la consommation de drogues
Présence d'un sentiment de culpabilité
Plaintes des parents ou du conjoint au sujet du comportement de l'individu vis-à-vis des drogues
Négligence à l'égard de la famille en raison de l'usage de drogues
Engagement dans des activités illégales afin de se procurer des drogues
Manifestation de symptômes de sevrage
Apparition de problèmes médicaux à la suite de l'usage de drogues

Source : Institut de la statistique du Québec, *La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2018. Les attitudes parentales et les pratiques familiales.*

1.3.10 Sommeil

L'édition 2018 de l'enquête mesure pour la première fois le sommeil du répondant, et ce, à l'aide de deux questions. Ces questions ont été utilisées par Statistique Canada dans le cadre de l'*Enquête canadienne sur les mesures de la santé* (Chaput et autres, 2017). L'une des deux questions a été reformulée. À la première question, le répondant indique son nombre d'heures de sommeil habituel sur une période de 24 heures. À la seconde question, il indique la fréquence à laquelle il éprouve des difficultés à s'endormir ou à rester endormi : 1 = jamais ; 2 = rarement ; 3 = parfois ; 4 = la plupart du temps ; 5 = tout le temps.

1.3.11 Symptômes de dépression

Le *Center for Epidemiological Studies Depression* (CES-D) (Radloff, 1977) a été utilisé pour mesurer la fréquence et la sévérité des symptômes de dépression du répondant. La version originale du CES-D comprend 20 questions, mais une version abrégée et validée de 12 questions (Milette et autres, 2010 ; Roy et autres, 2005) a été utilisée dans l'enquête. Ces items, qui examinent les symptômes au cours de la dernière semaine, sont présentés au tableau 1.8.

Tableau 1.8
Items du *Center for Epidemiological Studies Depression* (CES-D) sélectionnés dans l'enquête

Aucune envie de manger ; peu d'appétit
Sentiment de ne pas pouvoir se débarrasser des idées noires, même avec l'aide de la famille ou des amis
Difficulté à se concentrer sur ce qu'on fait
Se sentir déprimé
Sentiment que tout ce qu'on fait demande un effort
Avoir confiance en l'avenir
Avoir un sommeil agité
Être heureux
Se sentir seul
Profiter de la vie
Pleurer
Sentiment que les gens ne nous aiment pas

Source : Institut de la statistique du Québec, *La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2018. Les attitudes parentales et les pratiques familiales.*

1.3.12 Variables sociodémographiques et économiques

Parmi les autres variables individuelles, familiales et sociales mesurées, on trouve : l'âge et le sexe de l'enfant ciblé dans l'enquête, de même que l'âge, le plus haut niveau de scolarité, le statut d'emploi et la perception de la situation économique du parent répondant, le type de famille, le nombre de personnes et d'enfants (0-17 ans) dans le ménage, et l'âge et le sexe des autres enfants du ménage²⁵. La majorité de ces variables sont évaluées au moyen de questions tirées de la dernière enquête. Tout en assurant la comparabilité des résultats avec ceux de 2004, on a simplifié en 2012 les choix de réponse pour le plus haut niveau de scolarité atteint par le répondant ; ces modifications ont été conservées en 2018. Tout comme en 2012, deux questions sont posées pour des

fins méthodologiques : une sur la garde partagée (pour établir la pondération) et une sur la langue parlée à la maison (pour évaluer la compréhension du questionnaire).

Le tableau 1.9 résume la liste des variables sociodémographiques et économiques.

1.4 TRAITEMENT DES DONNÉES

1.4.1 Validation et saisie

Le recours au questionnaire informatisé (ITAO) permet une saisie automatique des réponses fournies par les répondants. La très grande majorité des questions sont autocodées, c'est-à-dire que l'intervieweur n'a qu'à cocher le choix de réponse. La saisie s'en trouve donc réduite au minimum. Par ailleurs, plusieurs validations de base sont réalisées pendant l'entrevue, notamment la vérification du

Tableau 1.9
Liste des variables sociodémographiques et économiques retenues dans l'enquête

Variable	Nombre de questions	Source des questions	Section du questionnaire
Caractéristiques de l'enfant sélectionné			
Âge de l'enfant	1	Enquêtes 1999, 2004, 2012	Introduction
Sexe de l'enfant	1		Introduction
Caractéristiques du parent (mère¹ ou père²)			
Âge du parent	2	Enquêtes 1999, 2004, 2012	Section 12
Plus haut niveau de scolarité atteint	1	Enquêtes 1999, 2004, 2012	Section 12
Statut d'emploi	1	Enquêtes 1999, 2004, 2012	Section 12
Immigration	2	Nouvelles questions	Section 12
Perception de sa situation économique	1	Enquêtes 1999, 2004, 2012	Section 12
Caractéristiques du ménage			
Type de famille	1	Enquêtes 1999, 2004, 2012	Section 12
Nombre de personnes	1	2012	Section 12
Nombre d'enfants mineurs	1	Enquêtes 1999, 2004, 2012	Introduction
Garde partagée	1	2012 (fins méthodologiques)	Section 12
Langue parlée à la maison	1		Section 12

1. Il peut aussi s'agir d'une autre femme faisant figure de mère : une belle-mère, une tutrice ou une autre femme responsable de l'enfant.

2. Il peut aussi s'agir d'un autre homme faisant figure de père : un beau-père, un tuteur ou un autre homme responsable de l'enfant.

Source : Institut de la statistique du Québec, *La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2018. Les attitudes parentales et les pratiques familiales*.

25. L'âge et le sexe de tous les enfants du ménage sont d'abord recueillis ; l'enfant ciblé pour l'enquête est ensuite déterminé au hasard. L'âge et le sexe de l'enfant sélectionné et des autres enfants sont présentés de manière séparée par convivialité.

respect des choix de réponse et de l'adéquation des sauts de section, pour les blocs de questions ne s'adressant qu'à un sous-groupe de répondants.

De plus, une validation, effectuée a posteriori pour assurer principalement la cohérence des réponses d'un même répondant, a servi à relever et à corriger quelques erreurs. À cette étape, on a également vérifié la codification des réponses permettant de distinguer les non-répondants partiels des répondants qui n'étaient pas concernés par une question.

1.4.2 Pondération

La pondération consiste à attribuer à chaque répondant de l'enquête un poids, c'est-à-dire une valeur qui correspond au nombre de personnes qu'il « représente » dans la population. La pondération est essentielle pour la production des estimations. Elle sert à rapporter les données des répondants à la population visée et, ainsi, à faire des inférences adéquates à cette population, bien que celle-ci n'ait pas été observée dans sa totalité.

Comme mentionné à la section 1.1.1, cette enquête présente la particularité de viser simultanément plusieurs populations distinctes, bien que liées. Ainsi, plusieurs pondérations sont requises pour produire des estimations, soit à partir des questionnaires remplis par les mères, soit à partir des questionnaires remplis par les pères. De même, certaines estimations peuvent concerner les enfants et d'autres, les parents. Voici la liste des poids disponibles :

1. Le poids « enfant-mère » qui exprime le nombre d'enfants représentés dans la population visée. Ce poids est produit à partir des enfants dont la mère a rempli le questionnaire.
2. Le poids « enfant-père » qui représente le nombre total d'enfants de 6 mois à 17 ans au Québec qui habitent avec un père au moins 40 % du temps.
3. Le poids « mère » qui représente les mères qui habitent avec un enfant de 6 mois à 17 ans, au moins 40 % du temps.
4. Le poids « père » qui représente les pères qui habitent avec un enfant de 6 mois à 17 ans au moins 40 % du temps.

La création de ces pondérations comporte plusieurs étapes détaillées au tableau 1.10. Le poids de départ de chacune de ces pondérations correspond à l'inverse de la probabilité de sélection du ménage. Afin de tenir compte de la non-réponse des ménages qui se présente lorsque la sélection de l'enfant et du parent n'a pu être effectuée, on ajuste ce poids selon la méthode du score de propension à répondre (Haziza et Beaumont, 2007). Cette méthode consiste à modéliser le fait d'être répondant ou non et à créer ensuite des classes de pondération correspondant à des groupes d'unités ayant des caractéristiques et une propension à répondre semblables.

Pour la pondération « enfant-mère », on obtient le poids pour l'enfant sélectionné en divisant le poids de son ménage par la probabilité de sélection de l'enfant ; cette probabilité est fonction du nombre d'enfants visés dans le ménage. On effectue ensuite un ajustement semblable pour tenir compte de la probabilité de sélection de la mère, qui est de 0,71 lorsqu'il y a deux figures parentales dans le ménage. Encore une fois, selon la méthode du score, les poids sont ajustés pour la non-réponse de la mère sélectionnée. La dernière étape de la pondération consiste à ajuster les poids aux effectifs de la population d'enfants visée par l'enquête. On réalise cet ajustement par un calage aux marges²⁶, en utilisant la région socio-sanitaire comme première marge et comme seconde, le croisement entre le sexe et l'âge des enfants. La population de référence utilisée est constituée de projections démographiques produites par l'ISQ. Cette pondération « enfant-mère » permet l'estimation des prévalences concernant les enfants visés qui, rappelons-le, sont obtenues à partir de la déclaration des mères.

Au même titre que les autres pondérations, la pondération « mères » est dérivée du poids des ménages. Le poids des ménages ayant au moins un enfant de 6 mois à 10 ans et un enfant de 11 à 17 ans est réduit puisque ces ménages avaient une chance d'être sélectionnés à partir des deux sources de données administratives utilisées pour constituer la base de sondage. On calcule le poids pour la mère sélectionnée en divisant le poids du ménage par la probabilité de sélection de celle-ci, soit 0,71 s'il y a deux figures parentales dans le ménage. Comme pour la pondération « enfant-mère », le poids est ajusté pour la non-réponse de la mère sélectionnée. Finalement, on s'assure que la somme des poids corresponde à des

26. Le « calage aux marges » est une procédure que l'on peut appliquer pour incorporer des données auxiliaires. Cette procédure rajuste les poids d'échantillonnage au moyen de multiplicateurs appelés les facteurs de calage, lesquels font correspondre les estimations aux totaux connus.

Tableau 1.10
Étapes de pondération pour les mères

	Pondération « enfant-mère »	Pondération « enfant-père »	Pondération « mère »	Pondération « père »
1	Calcul de la probabilité de sélection initiale du ménage (poids initial)			
2	Ajustement des poids initiaux pour la non-réponse des ménages			
3	Ajustement des poids selon la probabilité de sélection de l'enfant		Ajustement des poids des ménages se retrouvant dans les deux bases de sondage	
4	Ajustement des poids selon la probabilité de sélection de la mère	Ajustement des poids selon la probabilité de sélection du père	Ajustement des poids selon la probabilité de sélection de la mère	Ajustement des poids selon la probabilité de sélection du père
5	Ajustement des poids pour la non-réponse de la mère	Ajustement des poids pour la non-réponse du père	Ajustement des poids pour la non-réponse de la mère	Ajustement des poids pour la non-réponse du père
6	Ajustement des poids à des effectifs connus de la population d'enfants visée par l'enquête (calage aux marges)	Ajustement des poids à des effectifs connus de la population d'enfants visée par l'enquête (calage aux marges)	Ajustement des poids à des effectifs connus de la population de mères visée par l'enquête (calage aux marges)	Ajustement des poids à des effectifs connus de la population de pères visée par l'enquête (calage aux marges)

Source: Institut de la statistique du Québec, *La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2018. Les attitudes parentales et les pratiques familiales.*

effectifs connus de la population visée de mères grâce à un calage aux marges selon la région sociosanitaire et la structure familiale (biparentale ou monoparentale). Ces effectifs proviennent du recensement de 2016.

Les pondérations « enfant-père » et « père » sont construites de façon similaire aux deux pondérations décrites précédemment. Elles servent à produire des résultats portant respectivement sur les enfants selon le point de vue des pères et sur les pères eux-mêmes pour des variables d'analyse ne concernant pas l'enfant cible.

1.4.3 Non-réponse partielle et imputation

La pondération tient compte de la non-réponse totale, mais n'a pas été ajustée pour la non-réponse partielle. La non-réponse partielle se produit lorsqu'une variable comporte des données manquantes pour les répondants à l'enquête. Il est connu qu'au même titre que la non-réponse totale, une non-réponse partielle importante peut entraîner certains biais dans les estimations s'il s'avère

que les non-répondants présentent des caractéristiques différentes de celles des répondants et, de surcroît, si ces caractéristiques sont liées au thème abordé. Le taux de non-réponse partielle pondéré se définit comme le rapport entre le nombre pondéré de personnes n'ayant pas répondu à la question et le nombre pondéré de personnes admissibles à la question. Plus ce taux est élevé, plus le risque de biais induits par la non-réponse partielle est grand. On fait généralement l'hypothèse qu'une non-réponse partielle inférieure à 5 % a un effet négligeable, ce qui est le cas pour l'ensemble des questions de l'édition 2018 de la présente enquête.

L'imputation des données manquantes est une solution souvent mise de l'avant pour minimiser l'effet de la non-réponse partielle dans les enquêtes. Pour une variable présentant de la non-réponse partielle, l'imputation consiste à attribuer une valeur à un individu en remplacement d'une donnée manquante, en se basant sur les renseignements disponibles au sujet de cet individu²⁷. Dans le cadre de cette enquête, l'imputation aléatoire

27. Ces informations sur les non-répondants partiels peuvent provenir du questionnaire d'enquête lui-même, ou encore de la base de sondage.

par donneur²⁸ a permis l'assignation de valeurs plausibles en présence de non-réponse partielle à certaines questions importantes utilisées pour la pondération, bien que celles-ci ne présentent que très peu de non-réponse partielle. Ces questions portent sur le lien entre la figure maternelle sélectionnée et l'enfant, le type de famille (biparentale ou monoparentale) et l'âge en années de l'enfant et du répondant.

1.5 ANALYSE, PRÉCISION ET TESTS STATISTIQUES

1.5.1 Analyse descriptive

Des analyses descriptives et bivariées ont été effectuées à partir des données de l'enquête. À la différence des analyses multivariées, elles ne tiennent pas compte de l'interaction plus complexe entre les variables, qui pourrait modifier ou annuler les associations initialement détectées entre un indicateur et une variable de croisement. Seules des proportions sont estimées dans le rapport statistique de l'enquête produit par l'ISQ²⁹. Soulignons que l'inférence des données aux différentes populations visées est possible grâce à l'utilisation de données pondérées.

1.5.2 Précision des estimations

La plupart des enquêtes statistiques comportent des erreurs dites d'échantillonnage dues au fait que seule une partie des unités de la population est sélectionnée pour participer à l'enquête. Ces erreurs se répercutent sur les estimations produites, dont la précision est par ailleurs influencée par la complexité du plan d'échantillonnage. Il est donc nécessaire de mesurer la précision de chaque estimation et d'en tenir compte dans l'interprétation des résultats inférés à la population visée.

Depuis l'édition de 2012, on effectue l'estimation de la variance et les tests statistiques à l'aide de poids d'autoamorçage, aussi appelés « poids *bootstrap* », alors qu'en 1999 et en 2004 on avait procédé par linéarisation de Taylor. Pour chacune des pondérations, on crée une série de 500 poids d'autoamorçage afin de tenir compte adéquatement, non seulement du plan de sondage complexe, mais aussi de tous les ajustements de la non-réponse et de calage apportés à la pondération dans l'estimation de la variance et les tests statistiques. On se sert ensuite de ces poids avec le logiciel SUDAAN. La moyenne des effets dus au plan de sondage est d'environ 1,29 pour les mères (1,31 en 2012) et de 1,33 pour les pères (comme en 2012). Pour les estimations portant sur les enfants, l'effet moyen dû au plan de sondage est également comparable à celui observé en 2012 (1,09 en 2018 et 1,11 en 2012).

Le coefficient de variation (CV) est l'indicateur de précision relative recommandé par l'ISQ pour l'analyse des données de l'enquête. Les estimations dont le CV est supérieur à 15 % sont marquées dans les tableaux et les figures selon le système de classification présenté au tableau 1.11.

1.5.3 Tests statistiques

Pour l'analyse des données de l'enquête, on a d'abord effectué un test statistique d'indépendance du khi-deux³⁰ pour déceler un lien possible entre l'indicateur analysé et une variable de croisement correspondant généralement à une caractéristique sociodémographique ou à l'édition de l'enquête³¹. Les tests dont le seuil observé est inférieur au seuil de signification fixé, soit 5 %, montrent une association significative.

Des tests d'égalité de deux proportions peuvent ensuite être réalisés pour mieux comprendre les associations révélées par les tests du khi-deux significatifs. La comparaison est basée sur la construction d'une statistique de

28. Ce type d'imputation utilise les réponses d'un répondant (le donneur) pour remplacer certaines valeurs manquantes d'une personne ayant répondu partiellement au questionnaire. Afin de trouver un donneur ayant des caractéristiques semblables, des variables liées à celles ayant besoin d'imputation sont ciblées pour établir des classes d'imputation.

29. www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/environnement-social/violence-familles/violence-familiale-2018.pdf

30. On utilise une version modifiée du test du khi-deux habituel qui tient compte du plan de sondage de l'enquête : il s'agit de l'ajustement de Satterthwaite du test du khi-deux. Plus précisément, c'est la statistique F correspondant à cette correction du test du khi-deux qui est utilisée dans les analyses.

31. Seuls des tests d'égalité de proportions ont été effectués entre les deux dernières éditions (2012 et 2018) et les précédentes. Le fait que l'estimation de la variance d'échantillonnage et les tests statistiques soient maintenant effectués à partir de la méthode d'autoamorçage rend plus complexe la réalisation d'un test global entre un indicateur et l'édition de l'enquête lorsque les éditions antérieures à 2012 sont prises en compte.

Tableau 1.11
Système de classification des estimations, en termes de précision, en vigueur à l'Institut de la statistique du Québec

Précision de l'estimation (CV)	Signe distinctif	Réserve à mentionner lors de la diffusion
CV ≤ 15 %	(aucun signe)	Estimation diffusée sans mention
15 % < CV ≤ 25 %	*	Estimation à interpréter avec prudence
CV > 25 %	**	Estimation à utiliser avec circonspection, fournie à titre indicatif seulement

Source: Institut de la statistique du Québec, *La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2018. Les attitudes parentales et les pratiques familiales.*

Wald à partir de la différence des transformations *logit*³² des proportions estimées. La variance et la covariance de la différence des *logits* sont calculées à l'aide des poids d'autoamorçage. Notons qu'un écart important entre deux proportions n'est pas nécessairement statistiquement significatif. Tout dépend de la variabilité associée aux estimations. D'ailleurs, en raison de la taille d'échantillon de pères, moins de différences significatives étaient attendues dans les estimations tirées de ce groupe.

1.6 PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Dans le rapport statistique, les estimations de proportions sont arrondies à la décimale près dans les tableaux et figures et à l'unité près dans le texte³³, à l'exception des proportions inférieures à 5 % ou supérieures à 99 %, pour lesquelles une décimale a été conservée. En raison de l'arrondissement, la somme des proportions présentées dans certains tableaux ou figures peut différer légèrement de 100 %. De plus, les estimations dont le CV est inférieur ou égal à 15 %, qui sont suffisamment précises, sont présentées sans indication à cet effet. Les estimations dont le CV est supérieur à 15 %, mais inférieur ou égal à 25 % sont marquées d'un astérisque (*) indiquant que leur précision est passable et qu'elles doivent être interprétées avec prudence, et ce, tant dans les tableaux et figures que dans le texte. Les estimations dont le CV est supérieur à 25 % sont quant à elles marquées d'un double astérisque (**) dans les tableaux et figures pour

signaler leur faible précision et le fait qu'elles doivent être utilisées avec circonspection. Elles ne sont pas toujours interprétées dans le texte.

Pour les analyses univariées, c'est-à-dire sans variable de croisement, les prévalences sont présentées selon les déclarations des mères pour toutes les variables d'analyse. Elles le sont aussi pour les pères pour les attitudes et les attributions parentales, ainsi que l'exposition à la violence conjugale. Pour les analyses bivariées, les résultats sont présentés selon les déclarations des mères et selon celles des pères, le cas échéant. Dans les analyses bivariées, seules les variables dont le résultat du test global est significatif au seuil de 5 % sont présentées dans les tableaux et figures, sauf exception. Seuls les principaux résultats significatifs au seuil de 5 % sont discutés dans le texte. Dans certains cas exceptionnels, toutefois, des résultats non significatifs peuvent être signalés dans le texte s'ils présentent un intérêt particulier en lien avec la problématique analysée ou s'ils font exception dans une série de résultats significatifs; ils sont alors habituellement exprimés sous forme de « tendance ». En présence d'un résultat global significatif (selon le test du khi-deux), dans les tableaux et figures, des lettres ou symboles ajoutés en exposant aux statistiques présentées indiquent quelles sont les paires de catégories d'une variable de croisement pour lesquelles la proportion estimée diffère significativement, au seuil de 5 %. Une même lettre ou un même symbole indique un écart significatif entre deux catégories. Il peut arriver que deux proportions pour lesquelles les estimations semblent différentes ne le soient pas d'un point de vue statistique à cause notamment du

32. La transformation « *logit* » = $\log(p/(1-p))$ est utilisée comme transformation normalisatrice dans la construction d'intervalles de confiance afin d'améliorer leurs taux de couverture, en particulier pour de petites proportions (Korn et Graubard, 1999).

33. Les estimations supérieures ou égales à 5 %, mais inférieures ou égales à 95 % qui ont une première décimale d'une valeur de 5, voient leur estimation être arrondie dans le texte à l'unité supérieure ou inférieure en fonction de la deuxième décimale, non illustrée dans les tableaux et figures. Ainsi, une proportion de 10,5 % dans les tableaux peut devenir 11 % dans le texte si sa valeur est 10,50 %, et 10 % si sa valeur est 10,49 %.

petit nombre d'individus sur lequel est basée l'estimation. On dit dans ce cas que la différence n'est pas statistiquement significative ou que l'enquête ne permet pas de conclure qu'il y a une différence significative.

1.7 PORTÉE ET LIMITES DES DONNÉES

En dépit des mesures prises pour assurer l'anonymat des répondants, le sujet de l'enquête demeure sensible. Il est donc impossible de garantir l'exactitude des renseignements obtenus de la part des répondants et d'éviter tout biais de sous-déclaration. Cependant, la réceptivité des répondants a été assez bonne compte tenu du sujet de l'enquête.

Par ailleurs, une tendance à la baisse des taux de réponse est observée dans cette enquête comme dans plusieurs enquêtes de l'ISQ (Institut de la statistique du Québec, 2012). Alors qu'il était de 54 % en 2012, le taux de réponse chez les mères a baissé à 51 % en 2018. Comme expliqué

à la section 1.2.4, la procédure visant à assurer l'anonymat des participants dans cette enquête complexifie la collecte des données et affecte malheureusement le taux de réponse. Quoiqu'il en soit, la pondération nous a permis de réduire les biais engendrés par la non-réponse dans les estimations notamment grâce aux variables explicatives présentes dans la base de sondage. Les taux de réponse sont jugés acceptables. Quant aux taux de non-réponse partielle, ils sont demeurés bas généralement et n'ont entraîné aucun biais important dans les données.

Enfin, compte tenu du caractère transversal de l'enquête, des relations de cause à effet entre les variables ne peuvent être formellement démontrées. Les analyses présentées sont essentiellement descriptives. Et comme les analyses sont de nature bivariée, elles ne tiennent pas compte de l'effet d'autres variables sur la relation existant entre deux variables données.

2

CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION VISÉE

2.1 CARACTÉRISTIQUES DES ENFANTS

Le groupe d'enfants ciblé dans l'enquête se compose à 49% de filles et à 51% de garçons (données non illustrées). Environ 33% des enfants sont âgés entre 6 mois et 5 ans, 41%, entre 6 et 12 ans, et 26%, entre 13 et 17 ans (tableau 2.1).

Les caractéristiques des enfants selon les déclarations des pères portent sur les enfants qui ont au moins une figure paternelle dans leur ménage. La proportion des filles et des garçons de ce groupe s'élève à 50% chacun, (données non illustrées). Environ 34% de ces enfants sont âgés entre 6 mois et 5 ans, 41%, entre 6 et 12 ans, et 24%, entre 13 et 17 ans (tableau 2.1).

Tableau 2.1
Répartition des groupes d'âge de l'enfant, enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2018

Groupe d'âge de l'enfant	Selon les déclarations des mères			Selon les déclarations des pères		
	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons
	%			%		
6 mois à 5 ans	32,6	32,5	32,7	34,5	35,9	33,1
6 à 12 ans	41,2	41,3	41,0	41,1	39,9	42,3
13 à 17 ans	26,2	26,1	26,3	24,4	24,2	24,5

Source : Institut de la statistique du Québec, *La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2018. Les attitudes parentales et les pratiques familiales.*

2.2 CARACTÉRISTIQUES DES MÈRES ET DES PÈRES

Les caractéristiques des mères et des pères représentés dans l'enquête apparaissent au tableau 2.2. Environ 2,0%* des mères sont âgées de 15 à 24 ans, 27 %, de 25 à 34 ans, 49 %, de 35 à 44 ans et 22 %, de 45 ans et plus. Une forte majorité d'entre elles ont fait des études collégiales ou universitaires (88 %), occupent un emploi rémunéré (85 %) et estiment être à l'aise financièrement ou avoir un revenu suffisant (93 %).

En ce qui a trait au type de famille, 73 % des mères vivent avec le père de l'enfant. Environ 17 % des mères vivent en famille monoparentale et 10 %, en famille recomposée. On estime que 36 % des ménages comptent un enfant mineur et 45 % en comptent deux. Un peu moins d'une famille sur cinq (19 %) compte trois enfants ou plus.

Pour ce qui est des pères, une faible proportion a entre 15 à 24 ans (0,5%**), 18 % ont entre 25 à 34 ans, près de la moitié (50 %) a entre 35 et 44 ans, et 32 % ont 45 ans et plus. Un peu plus de 8 pères sur 10 (82 %) ont fréquenté le collège ou l'université. La vaste majorité (95 %) occupe un emploi rémunéré et considère être à l'aise financièrement ou avoir un revenu suffisant.

Pour ce qui est du type de famille, 86 % des pères vivent avec la mère de l'enfant sélectionné. Un peu plus d'un sur 20 (6 %) vit en contexte de monoparentalité, et près d'un sur 10 (9 %), au sein d'une famille recomposée. On estime que 34 % des familles comptent un enfant mineur, 47 %, deux enfants mineurs et 19 %, trois ou plus.

Tableau 2.2
Caractéristiques des mères et des pères, Québec, 2018

	Selon les déclarations des mères	Selon les déclarations des pères
	%	%
Âge du parent en catégories		
15 à 24 ans	2,0*	0,5**
25 à 34 ans	26,6	17,8
35 à 44 ans	49,0	49,9
45 ans et plus	22,4	31,8
Plus haut niveau de scolarité		
Collégial ou universitaire	87,7	82,0
Primaire ou moins ou secondaire	12,3	18,0
Emploi rémunéré		
Oui	84,9	94,7
Non	15,1	5,3
Type de famille		
Monoparentale	17,4	5,6
Biparentale	72,9	85,6
Recomposée	9,5	8,6
Autre	0,1**	0,3**
Nombre d'enfants mineurs dans le ménage		
1 enfant	36,3	33,8
2 enfants	44,8	46,7
3 enfants ou plus	19,0	19,5
Perception de sa situation économique		
À l'aise ou revenu suffisant	93,3	94,9
Pauvre ou très pauvre	6,7	5,1

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2018. Les attitudes parentales et les pratiques familiales.*

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ABIDIN, R. R. (1995). *Parenting Stress Index. Professional Manual*, 3^e édition, Odessa (Floride), Psychological Assessment Resources, 124 p.
- ADLAF, E. M., P. BÉGIN et E. SAWKA (2005). *Enquête sur les toxicomanies au Canada (ETC): Une enquête nationale sur la consommation d'alcool et d'autres drogues par les Canadiens. La prévalence de l'usage et les méfaits. Rapport détaillé*, [En ligne], Ottawa, Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies, 101 p. [ccsa.ca/fr/enquete-sur-les-toxicomanies-au-canada-etc-une-enquete-nationale-sur-la-consommation-dalcool-et-0] (Consulté le 14 mai 2019).
- BAULNE, J., et R. COURTEMANCHE (2016). *L'Enquête québécoise sur la santé de la population, 2014-2015. Comparabilité des données de la deuxième édition de l'enquête. Version révisée* [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 48 p. [www.stat.gouv.qc.ca/enquetes/sante/eqsp2014-2015-comparabilite.pdf] (Consulté le 18 avril 2019).
- BAVOLEK, S. J. (1984). *Handbook for the Adult-Adolescent Parenting Inventory (AAPI)*, Schaumburg (Illinois), Family Development Associates, 71 p.
- BÉRUBÉ, A., et autres (2015). «Élaboration d'un outil écosystémique et participatif pour l'analyse des besoins des enfants en contexte de négligence: L'outil *Place aux parents*», *Revue de psychoéducation*, [En ligne], vol. 44, n° 1, p. 105-120. doi: [10.7202/1039273ar](https://doi.org/10.7202/1039273ar). (Consulté le 8 mai 2019).
- BOHEN, H. H., et A. VIVEROS-LONG (1981). *Balancing jobs and family life: Do flexible work schedules help?*, Philadelphia, Temple University Press, 336 p.
- BOUCHARD, C., et R. TESSIER (1996). « Conduites à caractère violent à l'endroit des enfants », dans LAVALLÉE, C., M. CLARKSON et L. CHÉNARD, *Conduites à caractère violent dans la résolution de conflits entre proches. Monographie n° 2. Enquête sociale et de santé 1992-1993*, [En ligne], Montréal, Santé Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, p. 21-76. [www.santecom.qc.ca/Bibliothequevirtuelle/santecom/35567000041092.pdf] (Consulté le 10 mai 2019).
- CHAPUT, J.-P., S. L. WONG et I. MICHAUD (2017). « Durée et qualité du sommeil chez les Canadiens âgés de 18 à 79 ans », *Rapports sur la santé*, [En ligne], produit n° 82-003-X au catalogue de Statistique Canada, vol. 28, n°9, septembre, p. 30-35. [www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/82-003-x/2017009/article/54857-fra.pdf?st=5lAz6hsO] (Consulté le 18 avril 2019).
- CLÉMENT, M.-È., et autres (2013). *La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2012. Les attitudes parentales et les pratiques familiales*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 146 p. [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/environnement-social/violence-familles/violence-familiale-2012.pdf] (Consulté le 18 février 2019).
- CLÉMENT, M.-È., A. BÉRUBÉ et C. CHAMBERLAND (2017). « Validation de la version française de l'échelle multidimensionnelle des conduites de négligence parentale », *La Revue canadienne de psychiatrie*, [En ligne], vol. 62, n°8, mars, p. 560-569. doi: [10.1177/0706743717703645](https://doi.org/10.1177/0706743717703645). (Consulté le 5 mars 2019).
- CLÉMENT, M.-È., et autres (2000). *La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 1999*, [En ligne], Montréal, Institut de la statistique du Québec, 124 p. (Collection la santé et le bien-être). [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/environnement-social/violence-familles/violence-familiale-1999.pdf] (Consulté le 18 avril 2019).
- CLÉMENT, M.-È., M.-H. GAGNÉ et C. CHAMBERLAND (2018). « Adaptation et validation francophone d'un questionnaire sur les conduites parentales à caractère violent (PC-CTS) », *Revue Européenne de Psychologie Appliquée*, [En ligne], vol. 68, n° 3, mai, p. 141-149. doi: [10.1016/j.erap.2018.04.004](https://doi.org/10.1016/j.erap.2018.04.004). (Consulté le 25 février 2019).
- CUTRONA, C. E. (1984). "Social support and stress in the transition to parenthood", *Journal of Abnormal Psychology*, [En ligne], vol. 93, n° 4, novembre, 378-390 p. doi: [10.1037/0021-843X.93.4.378](https://doi.org/10.1037/0021-843X.93.4.378). (Consulté le 14 mai 2019).

- DUBOWITZ, H., S. C. PITTS et M. M. BLACK (2004). "Measurement of three major subtypes of child neglect", *Child Maltreatment*, [En ligne], vol. 9, n° 4, novembre, p. 344-356. doi: [10.1177/1077559504269191](https://doi.org/10.1177/1077559504269191). (Consulté le 14 mai 2019).
- FORD-GILBOE, M., et autres (2016). "Development of a brief measure of intimate partner violence experiences: the Composite Abuse Scale (Revised) — Short Form (CAS_R-SF)", *BMJ open*, [En ligne], vol. 6, n° 12, p. 1-13. doi: [10.1136/bmjopen-2016-012824](https://doi.org/10.1136/bmjopen-2016-012824). (Consulté le 16 avril 2019).
- FORTIN, A. (1994). *Mesure de la justification de la violence envers l'enfant*, Québec, Conseil québécois de la recherche sociale, 46 p.
- FORTIN, A., C. CHAMBERLAND et L. LACHANCE (2000). « La justification de la violence envers l'enfant: un facteur de risque de violences », *Revue internationale de l'éducation familiale*, vol. 4, n° 2, p. 5-34.
- FORTIN, A., et L. LACHANCE (1996). « Mesure de la justification de la violence envers l'enfant: étude de validation auprès d'une population québécoise », *Cahiers internationaux de psychologie sociale*, vol. 31, septembre, p. 91-104.
- HAZIZA, D., et J. F. BEAUMONT (2007). "On the construction of imputation classes in surveys", *International Statistical Review*, [En ligne], vol. 75, n° 1, mars, p. 25-43. doi: [10.1111/j.1751-5823.2006.00002.x](https://doi.org/10.1111/j.1751-5823.2006.00002.x). (Consulté le 14 mai 2019).
- HOLT, M. K., M. A. STRAUS et G. KAUFMAN KANTOR (2004). *A short-form of the parent-report multidimensional neglectful behavior scale*, Durham, Family Research Laboratory, 31 p.
- HUURRE, T., et autres (2010). "Adolescent risk factors for excessive alcohol use at age 32 years. A 16-year prospective follow-up study", *Social Psychiatry and Psychiatric Epidemiology*, vol. 45, n° 1, janvier, p. 125-134.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2012). *Étude sur les taux de réponse dans les enquêtes téléphoniques par le groupe de travail sur l'évolution des taux de réponse dans les enquêtes auprès des individus et des ménages*, [Document interne], Québec, Gouvernement du Québec, 74 p.
- KORN, E. L., et B. I. GRAUBARD (1999). *Analysis of health surveys*, New York, John Wiley and Sons, 382 p.
- LACHARITÉ, C., L. ÉTHIER et C. PICHÉ (1992). « Le stress parental chez les mères d'enfants d'âge préscolaire: validation et normes québécoises pour l'Inventaire de Stress Parental », *Santé Mentale au Québec*, [En ligne], vol. 17, n° 2, automne, p. 183-203. doi: [10.7202/502077ar](https://doi.org/10.7202/502077ar). (Consulté le 16 avril 2019).
- LACHARITÉ, C., L. S. ÉTHIER et G. COUTURE (1999). « Sensibilité et spécificité de l'Indice de stress parental face à des situations de mauvais traitements d'enfants », *Revue canadienne des sciences du comportement*, [En ligne], vol. 31, n° 4, octobre, p. 217-220. doi: [10.1037/h0087090](https://doi.org/10.1037/h0087090). (Consulté le 14 mai 2019).
- LACHARITÉ, C., L. S. ÉTHIER et P. NOLIN (2006). « Vers une théorie écosystémique de la négligence envers les enfants », *Bulletin de psychologie*, vol. 4 (tome 59), n° 484, juillet-août, p. 381-394.
- LORBER, M. F., et A. M. S. SLEP (2018). "The reliability paradox of the Parent-Child Conflict Tactics corporal punishment subscale", *Journal of Family Psychology*, [En ligne], vol. 32, n° 1, février, p. 145-150. doi: [10.1037/fam0000307](https://doi.org/10.1037/fam0000307). (Consulté le 16 avril 2019).
- MAISTO, S. A., et autres (2000). "Use of the AUDIT and the DAST-10 to identify alcohol and drug use disorders among adults with a severe and persistent mental illness", *Psychological Assessment*, vol. 12, n° 2, juin, p. 186-192.
- MELCHIOR, M., et autres (2011). "Parental alcohol dependence, socioeconomic disadvantage and alcohol and cannabis dependence among young adults in the community", *European Psychiatry. The Journal of the European Psychiatric Association*, [En ligne], vol. 26, n° 1, janvier, p. 13-17. doi: [10.1016/j.eurpsy.2009.12.011](https://doi.org/10.1016/j.eurpsy.2009.12.011). (Consulté le 16 avril 2019).
- MILETTE, K., et autres (2010). "Comparison of the PHQ-9 and CES-D depression scales in systemic sclerosis: internal consistency reliability, convergent validity and clinical correlates", *Rheumatology*, [En ligne], vol. 49, n° 4, avril, p. 789-796. doi: [10.1093/rheumatology/kep443](https://doi.org/10.1093/rheumatology/kep443). (Consulté le 14 mai 2019).

- RADLOFF, L. S. (1977). "The CES-D scale: A self-report depression scale for research in the general population", *Applied Psychological Measurement*, [En ligne], vol. 1, n°3, juin, p. 385-401. doi: [10.1177/014662167700100306](https://doi.org/10.1177/014662167700100306). (Consulté le 18 avril 2019).
- ROY, C. A., et autres (2005). "Construct validity of an instrument to assess major depression in parents in epidemiologic studies", *La Revue canadienne de psychiatrie*, [En ligne], vol. 50, n° 12, octobre, p. 784-791. doi: [10.1177/070674370505001208](https://doi.org/10.1177/070674370505001208). (Consulté le 14 mai 2019).
- SAUNDERS, J. B., et autres (1993). "Development of the Alcohol Use Disorders Identification Test (AUDIT): WHO Collaborative Project on Early Detection of Persons with Harmful Alcohol Consumption", *Addiction*, vol. 88, n°6, juin, p. 791-804.
- STRAUS, M. A., et autres (1998). "Identification of child maltreatment with the Parent-Child Conflict Tactics Scales: development and psychometric data for a national sample of American parents", *Child Abuse and Neglect*, [En ligne], vol. 22, n° 4, avril, p. 249-270. doi: [10.1016/S0145-2134\(97\)00174-9](https://doi.org/10.1016/S0145-2134(97)00174-9). (Consulté le 8 mars 2019).
- THIBAUT, J., et autres (2003). « Aspects conceptuels et opérationnels, section I. L'ÉLDEQ: Présentation de l'étude et des instruments de collecte des volets 1999 à 2000 », dans *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002). De la naissance à 29 mois*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, p. 19-80. (Collection la santé et le bien-être). [www.jesuisjeserai.stat.gouv.qc.ca/publications/BebeV2No12.pdf] (Consulté le 16 avril 2019).
- YUDKO, E., O. LOZHKINA et A. FOUTS (2007). "A comprehensive review of the psychometric properties of the Drug Abuse Screening Test", *Journal of Substance Abuse Treatment*, [En ligne], vol. 32, n° 2, mars, p. 189-198. doi: [10.1016/j.jsat.2006.08.002](https://doi.org/10.1016/j.jsat.2006.08.002). (Consulté le 18 avril 2019).

Cette publication présente les aspects méthodologiques et la description de la population visée d'une enquête menée en 2018 à l'échelle du Québec portant sur les attitudes parentales et les pratiques familiales relatives à la discipline des enfants. Il s'agit de la quatrième édition de cette enquête. Les paramètres présentés dans ce document sont : la population visée, la base de sondage, la méthode de sélection de l'échantillon, la stratification, la stratégie de collecte, le questionnaire, le traitement des données de même que les méthodes utilisées pour analyser les données.

Depuis 1999, cette étude mesure la prévalence et la fréquence annuelles des conduites à caractère violent envers les enfants (agression psychologique, violence physique mineure et sévère). Elle rend compte également des opinions et des attitudes des parents quant à la punition physique comme mesure disciplinaire. En 2018, on a mis à jour certaines mesures en lien avec l'exposition à la violence conjugale et les conduites à caractère négligent. De plus, on a ajouté une nouvelle mesure qui vise à faire part de l'exposition des enfants à la violence conjugale en période périnatale.

Plusieurs facteurs associés aux pratiques envers l'enfant sont étudiés, soit les caractéristiques de l'enfant et du parent ainsi que les caractéristiques familiales et socioéconomiques. Les pères et les mères sont comparés quant à leurs attitudes, et les facteurs associés aux conduites qu'ils déclarent sont analysés.

L'information a été recueillie à partir d'entrevues téléphoniques menées auprès de 5 184 parents dont 3 984 mères et 1 200 pères vivant dans un ménage privé avec au moins un enfant âgé de 6 mois et 17 ans.